L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 12 JANVIER 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE,
No 73, RUE DE CHARTRES.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général et du Conseil de la Première Municipalité.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 12 JANVIER.

L'Intervention.

Le Sénat de l'Alabama a voté le 3 de ce mois une série de résolutions qui réprouvent la doctrine de l'intervention dans les affaires européennes et déclarant *qu'il est du devoir du gouvernement et du peuple des Etats-Unis d'entretenir des relations d'amitié et de bonne entente avec toutes les nations du monde, de ne former de traités d'alliance avec aucune d'elles, et de se conformer strictement au principe de non-intervention.*

Les journaux de Mobile annoncent que la Chambre des Représentans adoptera très probablement ces résolutions qui expriment d'ailleurs le sentiment public.

On aurait tort de juger de l'opinion du peuple par les discours de quelques orateurs que le vin et l'enthousiasme irréfléchi ont exaltés. L'émotion que la brillante éloquence de Kossuth [illegible] des cœurs ardens et généreux [illegible] évidemment et fait place à la froide [illegible]. Il est facile de s'indigner et de [illegible] il est moins aisé de s'en aller en [illegible] comme le vieux troupier de la chanson [illegible] flamberge au vent et [illegible] au czar, il se rirait de notre [illegible]. Quelle engeance nous donnerions [illegible] dans les affaires de la vieille [illegible] serait pas seulement une [illegible] de notre part, ce serait [illegible] point de vue des intérêts de la démocratie [illegible].

[illegible] une protestation vive [illegible] despotisme. Nous ferons plus [illegible]. En voyant notre pays prospérer, [illegible] notre commerce s'étendre, [illegible] dans les mers les plus éloignées, [illegible] le calme et le bonheur régner dans nos villes [illegible] nos peuples étrangers [illegible] toujours un foyer [illegible] dans les mêmes [illegible] l'espérance d'atteindre au [illegible].

[illegible] qui nous convienne à cette [illegible] plus noble que celui qu'on voudrait [illegible]. Les aventures n'ont jamais [illegible] la force d'une nation [illegible] si nous voulions intervenir [illegible] liberté est menacée ou les peuples [illegible] opprimés, nous aurions maille à partir [illegible] gouvernemens à la fois pour ne [illegible] des échecs multipliés. Rome republicaine [illegible] au pouvoir des Français qui y ont [illegible] donc, comme nous le disions [illegible] nous faudrait conquérir Rome [illegible] nous avons conquis Mexico, ce qui pour [illegible] raison serait un peu moins aisé. [illegible] autrefois republique, obéit aujourd'hui à [illegible] volonté d'un noir empereur; eh [illegible] nouvelle intervention. Organisons une [illegible] apprendre à vivre à ce grand [illegible] qui a nom Soulouque ou plutôt [illegible] premier du nom.

[illegible] est opprimée par l'Angleterre, vite, [illegible] la verte Erin. La Pologne est demembrée [illegible] et meurt lentement sous les étreintes d'un [illegible] despotisme, à la rescousse, ô Amérique [illegible] Cracovie implore le secours de vos vaillans [illegible]. Le nord de l'Italie est au pouvoir [illegible] empereur d'Autriche. A bas l'Autriche [illegible] Marchez sur Vienne, soldats de Buena Vista [illegible] Molino del Rey et de Chapultepec! [illegible] vient de voir son gouvernement [illegible] par un Bonaparte, comme il [illegible] par un grand homme du même [illegible] ne bougeons pas! Horreur! Ar[illegible] équipons des flottes, tour[illegible] triomphantes vers Toulon et [illegible] marchons sur Paris. Quoi de plus [illegible].

[illegible] c'est pourtant [illegible] intervention. C'est l'intervention [illegible] prêche, c'est la seule possible, la [illegible] sens commun.

[illegible] pas de s'écrier patriotiquement [illegible]. Il convient de se demander d'abord [illegible] nous intervenir? De même que [illegible] ridicule il n'y a souvent qu'une [illegible] de même l'héroïsme frise [illegible] quichotisme. Il est beau de marcher [illegible] traces de Bayard, mais prenons [illegible] point de venir à notre mau des chevaliers [illegible] de la Triste Figure.

[illegible] Ce patriote allemand dont [illegible] entendu parler est [illegible] Nouvelle-Orléans avant-hier, [illegible] qui rassemblera les citoyens [illegible] ville, mercredi prochain. La mission [illegible] aux Etats-Unis est de plaider la [illegible] démocratie allemande devant le [illegible] et de faire appel à nos sympathies [illegible] les secours nécessaires à [illegible] des projets formés depuis long [illegible] dans de l'Ancien Monde [illegible] n'est pas seulement un de ces glorieux [illegible] liberté que l'on retrouve [illegible] les pays où le libéralisme et la tyrannie [illegible] prises, c'est aussi un homme de [illegible] c'est un savant qui s'attache [illegible] manière durable à l'avenir de la [illegible] nobles efforts être cou[illegible].

Convention du Sud-Ouest.

[illegible] Convention s'est ajournée samedi [illegible] pendant plusieurs jours sur [illegible] du sud-ouest. Elle a fort [illegible] opinion publique et donné [illegible] impulsion que les obstacles [illegible] impuissans à ralentir. De [illegible] pour le sud et en particulier pour la [illegible] nouvelle ère industrielle et commerciale [illegible].

Congrès.

Séance du 2 janvier.

[illegible]

[illegible] Kossuth [illegible] représentans. Une dépêche [illegible] apprend que la résolution a [illegible] adoptée.

[illegible] dans le *Washington Republic* [illegible] Nous apprenons des médecins [illegible] M. Clay que l'état de cet [illegible] est tel que le repos lui [illegible] nécessaire, et que les suites de son [illegible] encore douloureuses, bien que l'on [illegible] qu'il se rétablira.

NOUVELLES D'EUROPE.

Les journaux français apportés par l'*Africa* [illegible] transmis samedi. Ils vont jusqu'au [illegible] décembre.

[illegible] Napoléon poursuit la politique de [illegible] au moment d'accomplir [illegible]. Tous les départemens où éclataient [illegible] immédiatement soumis [illegible] l'état de siège et aux [illegible].

[illegible] heureuse du triomphe des [illegible] raison de la [illegible] des libertés publiques. C'est à Paris [illegible] que se manifestent ces tendances [illegible] de la finance.

[illegible] du gouverneur de l'Algérie [illegible] colonie en état de siège a été confirmée [illegible] un décret du Président de la République.

[illegible] du Jura a été mis en état de [illegible] départements, 34 se trouvent [illegible] la domination exclusive des au[illegible].

[illegible] l'intérieur a reçu des adhésions [illegible] de 21 communes des Vosges. Des adhésions lui ont également été transmises par les communes, des conseillers municipaux [illegible] dans vingt-neuf départemens.

MM. [illegible] Léonce Laborde et Crémieux [illegible] MM. Duvergier de Hauranne [illegible] de Vincennes à [illegible].

[illegible] acte d'adhésion [illegible]. L'archevêque [illegible] circulaire adressée [illegible] juridiction, s'exprime [illegible].

[illegible] 21 de ce mois, le peuple français [illegible] Louis Bonaparte doit être, pendant [illegible] de notre patrie. Le *Oui* ou [illegible] sur des questions par tous les [illegible] de cette question, dont les conséquences [illegible].

[illegible] monsieur le curé, par vos prières [illegible] par l'amour de la patrie. [illegible] nous a donné l'exemple, vous [illegible] je n'en doute pas. La Providence [illegible] en ce moment, que se [illegible] Il est évident que si Bonaparte [illegible] France ne trouverait plus qu'anarchie [illegible]. Le peuple, trompé par des intrigues [illegible] suggestions, pourrait faire un [illegible] qui plongerait notre pays [illegible] et incomparables malheurs.

[illegible] journal religieux, s'exprime d'une [illegible] termes :

[illegible] y a point de réflexions à faire sur l'ef[illegible]

[illegible] et immonde caractère des soucis qui viennent de désoler plusieurs de nos départemens. Les faits seuls parlant assez haut. Le socialisme, dans ces efforts si heureusement prévenus et si courageusement comprimés, a montré tout ce qu'il promettait. On sait, on voit aujourd'hui ce qu'eût été 1852; on comprend l'influence des menaces qui étaient adressées à la fortune, à la propriété, à la civilisation tout entière par les adeptes des sociétés secrètes; on comprend aussi la patience infernale qui attendait le moment de frapper. Pour un crime si grand, il fallait un effort unanime. Ce que les conjurés voulaient faire, ils ne pouvaient le faire qu'en se levant tous à la fois. Jamais, dans les annales de la perversité humaine, rien de plus abominable n'a été rêvé. On a vu des hommes, des partis s'avancer par degrés dans le mal, subissant l'ascendant de leurs propres forfaits. Les scélérats de 93 ont eu besoin de craindre, de se venger, de sentir leur impuissance; ils se sont enivrés et abrutis à l'odeur du sang, avant de se résoudre à multiplier les meurtres et les destructions. Ici, c'était un dessein formé de se jeter tout de suite dans le sang jusqu'au cou. A jour fixe, au signal donné par la Constitution, on allumait partout la torche, on saisissait partout ce qui vient d'être essayé en vingt endroits, avec la rage infâme et imbécile du brigand surpris dans son repaire.

«Les honnêtes gens ne s'y sont trompés nulle part, car ces projets monstrueux n'étaient pas inconnus. A Paris seulement on les ignorait ou l'on s'efforçait de les ignorer. Les partis, afin de n'être pas troublés dans leurs intrigues, s'accordaient pour fermer les oreilles aux bruits précurseurs de la catastrophe. Quelques jours avant le 2 décembre, un ministre avait annoncé du haut de la tribune que tout était préparé et mûr pour la guerre sociale. On ne s'en était pas inquiété. Il y avait quelque chose de bien plus pressé et de bien plus important que de pourvoir à la guerre sociale; il fallait diviser l'armée, renverser le gouvernement, écarter le seul nom qui fût capable de rallier le soldat au drapeau et le suffrage universel au pouvoir. Mais, dans les campagnes, on n'en jugeait pas ainsi. Dès qu'on était hors de cette atmosphère de Paris, de ce bruit de paroles vaines, de ce tourbillon de petits négoces et de folles entreprises, on voyait la situation, et tous ces chefs de partis qui se donnaient tant de mouvement et disaient tant de choses n'étaient que des officiers sans soldats. L'événement l'a surabondamment prouvé. Lorsque, recevant la voix au milieu de l'émeute encore armée, nous donnions à nos amis le conseil d'embrasser la cause du gouvernement, à Paris, quelques-uns nous trouvaient bien prompts; en province, c'était déjà fait. Les nouvelles des départemens nous montrent qu'il n'y a eu, d'aucun côté, aucune hésitation sur le parti à prendre. C'est à Paris seulement qu'on a vu des légitimistes et des orléanistes, par tout ailleurs, il ne s'est trouvé que des hommes de bon sens qui, voyant surgir un pouvoir, ont ajourné toute opinion particulière, pour marcher avec lui au secours de la société.

«Ce même bon sens qui a accepté comme un fait nécessaire la révolution du 2 décembre, fera la force du pouvoir nouveau. Il continuera de le soutenir, car tout n'est pas fini. Le triomphe que l'ordre matériel vient de remporter prouve à quel point l'ordre moral est ébranlé. Grâce à Dieu, les révolutionnaires sont vaincus; mais, pour exiger de si terribles répressions, il faut que la révolution soit terriblement puissante. Ses soldats sont domptés par la force des armes, elle ne me le peut être domptée que par la force des idées. Or, pour faire des lois fortes, il est nécessaire que le pouvoir obtienne l'adhésion et le concours de tous les bons esprits. Ne lui refusons pas l'ascendant dont il a besoin pour maintenir le présent et préparer l'avenir. Ce que nous lui ôterions par de puériles et vaines hostilités, serait un vol que nous nous ferions à nous-mêmes et à nos enfans. Qu'il y ait enfin un véritable parti de l'ordre, et que Louis-Napoléon en soit le chef, qu'il ait la ses amis et ses conseillers; c'est à cette condition que nous pourrons marcher réellement vers des destinées meilleures et terminer enfin la révolution.»

Nouvelles Diverses.

Paris, 12 décembre.

Les proclamations du Président de la République ont rencontré dans l'île de Corse une unanime sympathie. La population ajaccienne et toutes celles de l'île montrent le plus grand enthousiasme.

Notre correspondance, datée du 8 décembre, nous apprend que les fonctionnaires et tous les corps municipaux ont envoyé leur adhésion au grand acte du 2 décembre.

— Le ministre de la marine et des colonies a déjà donné les ordres de mettre en armement plusieurs bâtimens qui doivent être affectés au service des transports. Voici l'indication de quelques-uns des bâtimens dont l'armement s'effectue en ce moment: le *Mogador*, frégate à vapeur de 650 chevaux, à Rochefort; le *Canada*, de 450 chevaux, à Cherbourg; le *Christophe Colomb*, de 450 chevaux, à Brest; le *Duguesclin*, vaisseau de 90 canons, et l'*Allier*, corvette de charge de 800 tonneaux. Avec de pareils moyens, le gouvernement est en mesure de transporter à Cayenne, dans un délai de quinze à vingt jours, plus de 2,000 hommes.

Dans la Méditerranée, les moyens de transport pour l'Algérie sont assurés.

— Le *Siècle* dit que MM. Thiers et Léon Faucher ont quitté la France.

Cela est vrai pour M. Thiers, mais M. Faucher est toujours à Paris.

— Les départemens de l'Aveyron et de Vaucluse ont été mis en état de siège.

Le banquet annuel des anciens officiers de la garde impériale a eu lieu le 15 décembre, aux Frères Provençaux. MM. les généraux Petit, Schramm, Magnan, Gentil, Lalouette, Montmarie, Herbillon, Chatry Lafosse et un grand nombre d'officiers supérieurs en activité et en retraite, assistaient à cette fête de famille.

Au dessert, M. le maréchal Exelmans s'est levé et a porté le toast suivant:

«Mes chers camarades,

»J'ai l'honneur de vous proposer un toast à la mémoire de l'Empereur, aux grands souvenirs que nous rappelle ce nom glorieux et immortel. Je ne crois pas devoir vous les rappeler, ces souvenirs sont vivans dans votre mémoire et dans nos cœurs.

»J'ai l'honneur de vous proposer également une santé qui nous devient chaque jour plus précieuse et plus chère, celle du prince Louis-Napoléon Bonaparte, Président de la République, de ce digne héritier du grand caractère et des éminentes qualités de l'Empereur, de ce prince qui a su par son énergie, sa sagesse et son patriotisme, préserver la France des malheurs qui la menaçaient, comme il saura la préserver de ceux qui pourraient la menacer dans l'avenir.

»Si, comme nous devons l'espérer, Dieu continue de protéger la France, puisse-t-il la laisser de longues années sous le gouvernement du prince Président!

»Mes chers camarades,

»Gloire et reconnaissance à Louis-Napoléon Bonaparte, sauveur de la patrie et de la civilisation.»

Le ministre de l'intérieur a adressé la lettre suivante à M. le préfet de police:

«Paris, le 16 décembre 1851.

«Monsieur le préfet,

«Vous avez pris connaissance du décret rendu le 8 décembre contre les repris de justice en rupture de ban et contre les hommes convaincus d'affiliation aux sociétés secrètes.

«Ce décret ne doit pas être une lettre morte, il faut l'exécuter avec une persévérante énergie.

«Veuillez à cet égard prendre les mesures les plus promptes. Il faut absolument débarrasser la capitale de tous les élémens impurs et dangereux que la décision du gouvernement permet d'atteindre.

«Il faut soigner de Paris, et, au besoin, de la France, ces meneurs qui égarent les hommes faibles et préparent les révolutions.

«Il faut enfin que Paris cesse d'être le refuge des bandits de tous les pays, qui s'y donnent rendez-vous pour mettre la société en péril.

«Je m'en rapporte à votre zèle, et je suis convaincu que vous pensez aussi bien que moi qu'il est temps d'imprimer à ces hommes, qui ont troublé le pays depuis trente ans, une terreur salutaire, afin de rassurer les bons citoyens et de donner au travail honnête de la sécurité et de l'avenir.

«Agréez, Monsieur le préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

«Le ministre de l'intérieur,
«A. DE MORNY.»

— On ne lira pas sans intérêt les nouveaux détails que publie le *Nouvelliste* de Marseille sur la manière dont les prisonniers qui étaient au pouvoir des insurgés à Aups ont échappé à la mort. Voici l'article du *Nouvelliste*:

«On avait réuni les prisonniers dans une salle de l'Hôtel de Ville d'Aups, ils étaient une soixantaine, et on s'occupait à faire leur procès. Aux gendarmes, car il y en avait vingt-deux de prisonniers, on reprochait d'avoir fait des procès-verbaux pour délits de chasse, et ce crime demandait la mort, aux autres, c'étaient des reproches tous dictés par des haines personnelles; enfin il était onze heures, et à midi on devait tous les prendre, six poulies étaient déjà disposées à cet effet. Heureusement, les troupes étaient sur le point d'arriver. Elles se trouvaient à peu de distance d'Aups, lorsqu'elles aperçurent un homme à cheval qui, en les voyant, partit au grand galop. Les cavaliers s'élancent à sa poursuite, l'atteignent, et reconnaissent en lui une estafette qui allait annoncer aux insurgés leur arrivée. La prendre et la fusiller fut l'affaire d'un instant. Les troupes arrivent à Aups à l'improviste, et attaquent ces misérables, qui, en les voyant paraître, firent sur elles une seule décharge.

«Les prisonniers furent pris un moment pour des insurgés, et l'on tira même dans la salle où ils se trouvaient, quelques coups de fusils qui heureusement n'ont occasioné que de légères blessures. Alors un des gendarmes prisonniers, pour faire cesser la méprise, eut l'idée de jeter son chapeau par la fenêtre, on s'empresse d'aller délivrer tous ces malheureux; mais M. Laval, l'un d'eux, croyant que c'étaient les insurgés qui venaient pour exécuter leur criminelle sentence, s'élança par une fenêtre du second étage et se cassa une jambe. Pris pour un rebelle, il essuya, dans sa chute, quelques coups de feu du dehors et reçut plusieurs blessures.

«Le curé des Maillons-du-Luc, qui était au nombre des prisonniers, entendant le bruit de la fusillade, et croyant que la dernière heure était venue pour eux tous, donna la bénédiction et l'absolution à ses malheureux compagnons. Ces menaces de mort se sont renouvelées trois fois pendant leur triste captivité.»

— On a reçu les dépêches suivantes, relatives à la situation des trois départemens du Midi qui ont été le plus menacés:

Brignoles (Var), le 13 décembre.

Les insurgés ont pris la fuite à l'arrivée de la troupe.

La correspondance administrative a été plus saisie dans les bureaux de poste.

Digne, le 13 décembre.

Hier au soir, M. le préfet est entré à Digne avec deux compagnies. Aujourd'hui il vient d'arriver 1,500 hommes, une batterie et un détachement de hussards, à la tête desquels un colonel d'état-major et un colonel commandant charge de l'état de siège. Nous voilà sous l'autorité militaire, nous la regardons comme notre sauveur. Le désordre le plus hideux avait jeté l'épouvante dans cette ville. Pendant quatre jours, les dépêches ont été ouvertes par les insurgés à l'hôtel de la préfecture. Un poste gardait l'entrée du bureau de la poste; personne ne pouvait entrer sans être fouillé. Le 9, les pillards auraient donné le sac à la ville, sans la nouvelle qu'un bataillon était dirigé sur Digne à marches forcées.

Digne, 15 décembre.

Le colonel de Sercey est entré à Digne. Il tient tout le pays et le fait sillonner par des colonnes mobiles qui effectuent partout le désarmement des habitans.

Le préfet est parti pour Barcelonnette, seul point du département des Basses-Alpes encore au pouvoir des anarchistes. Des insurgés se sont emparés de l'argent existant à la recette particulière de cet arrondissement et ont passé la frontière.

Un des principaux chefs de l'insurrection des Basses-Alpes a été arrêté, nanti de papiers importans. Il a été écroué au fort d'Entrevaux.

Avignon, le 15 décembre.

Le département de Vaucluse jouit de la plus parfaite tranquillité. Les pois et les garances ont éprouvé une hausse considérable. De nombreuses arrestations ont été opérées; plus de 2,000 armes de toute espèce ont été livrées aux autorités.

Louis-Napoléon recueillera une immense quantité de suffrages dans ce département.

— Le *Courrier de Limoges* publie ce curieux [illegible]:

«Une circonstance inattendue a fait passer sous nos yeux une pièce réellement curieuse, c'est une lettre adressée par les grandes prêtresses du socialisme, les citoyennes Jeanne Deroin et Pauline Rolland, à une personne de cette ville, que nous ne nommerons pas. On y voit comment ces bas-bleus du communisme voulaient bien apprécier notre ville de Limoges:

«Chère sœur, vous êtes dans la *ville sainte du socialisme*, dans une ville réellement plus avancée dans la pratique et dans la théorie révolutionnaire de l'avenir que nous ne sommes généralement à Paris.

«Ce que nous n'avons pu faire ici que d'une manière imparfaite, il peut vous être donné de le faire, et toute notre sympathie doit vous venir en aide, comme toute notre expérience.»

«Grand merci, citoyennes Jeanne Deroin et Pauline Rolland, de votre exaltation à l'endroit de la ville de Limoges. Cette noble cité repousse dédaigneusement vos théories insensées, où l'odieux le dispute au ridicule; elle veut le travail et la paix publique. Limoges vient de prouver à la France les bons sentimens qui l'animent pour l'ordre et le maintien de la tranquillité, sans lesquels tout languit, tout souffre, et que les classes ouvrières, plus que toutes les autres, ont tant d'intérêt à conserver.

— On lit dans la *Liberté*, journal de Lille:

«Il est presque impossible aux gens tranquilles de comprendre jusqu'à quel point les meneurs socialistes ont su fanatiser leurs créatures. On rencontre de malheureux ouvriers, tellement entichés de politique, qu'ils se privent même du nécessaire pour satisfaire cette funeste passion. Nous n'en voulons pour exemple que l'usage qu'en faisait de ses économies un filtier de la rue Saint-André.

«Toutes ses épargnes étaient employées à acheter les portraits des révolutionnaires, des Montagnards passés, présens et futurs. Nos discordes civiles n'ont pas produit de brigand, de scélérat quelque peu célèbre, dont l'image ne fût soigneusement encadrée et ornée de fleurs comme celle d'une maîtresse chérie, ne tapissât la chambre de cet ouvrier. C'était un panthéon complet: depuis Marat jusqu'à Blanqui, depuis Robespierre jusqu'à Ledru-Rollin, tous les saints du socialisme s'y trouvaient.

«Une visite domiciliaire, faite avant-hier, par ordre de l'autorité supérieure, chez cet ouvrier, nomme Demessine, a amené la découverte de ce singulier musée. Au milieu de ces tableaux, on voyait sur un petit piédestal une poupée difforme, coiffée d'un bonnet rouge et armée d'un poignard, qui représentait la République sociale. A chaque portrait était attaché un petit drapeau, sur lequel l'admirateur de tous ces rouges sanguinaires avait écrit ses pensées en forme de devises. Nous citerons quelques-unes de ces inscriptions pour prouver l'égarement de leur auteur.

»Sur le portrait de Ledru-Rollin était écrit: «Honneur aux Montagnards! Hasse aux royalistes!»

»Sur le portrait de Barbès: «Je veux le droit du travail.»

»Sur le portrait de Raspail: «A bas le clergé! à bas la noblesse! et vive la liberté!»

»Sur le tableau représentant les montagnards de 93 était écrit: «Ledru-Rollin reviendra pour nous protéger, et sa république nous couvrira de gloire.»

»Sur le portrait du citoyen Blanqui, on lisait cette apostrophe à Pie IX:

«Toi, pape ingrat et méchant,
»Je te maudis, tu n'es qu'un tyran.»

Espagne.

Les journaux de Madrid remplissent leurs colonnes de nouvelles de France et de réflexions sur la suspension des séances des cortès, qui n'étaient réunies que depuis un mois.

Le journal le *Heraldo* parait être le mieux renseigné de tous les journaux espagnols sur les événemens de Paris. Aussi est-ce celui qui les juge le mieux. *La Esperanza*, journal religieux et très monarchique, applaudit au succès de Louis-Napoléon, dont les vues d'ordre et de civilisation promettent un avenir heureux à toute l'Europe.

—Nous lisons dans le *Sémaphore* de Marseille du 14:

«Le plus grand calme continue à régner à Marseille. L'autorité militaire, en présence de cette situation rassurante, a cru pouvoir se relâcher d'une partie des mesures de précaution qu'elle avait prises depuis les événemens dans l'intérêt de l'ordre public. Ainsi la Bourse, qui était occupée par les troupes, a été évacuée et sera rendue aujourd'hui au commerce. La place de la République n'est plus gardée par la cavalerie et est livrée de nouveau à la circulation. De toutes parts on ne reçoit que des nouvelles favorables à la tranquillité publique.»

Chronique Locale.

—Thomas Hatfield et S. P. Duchave, qui tiennent un bureau pour la vente de poudre d'or, ont comparu samedi devant le recorder Génois, sous la prévention d'avoir escroqué une somme de $150 à un nommé J. York, qui revenait de la Californie. Le recorder, déplore le plus grand rôle pour empêcher ces infâmes escroqueries.

THEATRE ST CHARLES.—Bénéfice de M. Neafie.—Le bénéfice de cet artiste a lieu ce soir. Il remplira le principal rôle dans la tragédie anglaise intitulée: «Harold the merchant of Calais, tragédie qui a été écrite expressément pour lui.

—L. S. Skeeters a fait samedi un affidavit devant le recorder Génois par lequel il déclare que vendredi soir il est allé dans un cabaret situé rue Dumaine, No 242 pour se rafraîchir. Après avoir bu, il remit sa bourse contenant $50 en or et une pièce de 10 cts. pour payer sa consommation. Le garçon de buvette s'empara de sa bourse et n'a plus reparu. Un warrant a été lancé contre l'accusé.

1re Cour de District.—John Brown accusé de vol, avait plaidé coupable a été sentencié à un an d'emprisonnement à la prison de paroisse.

—John Connelly s'étant reconnu coupable du même crime a été sentencié à un an de travaux forcés au Pénitencier.

—Trois individus inconnus de la police se sont introduits, vendredi dernier, dans le domicile Raymond Lasteade et ont commis sur sa personne une tentative de meurtre. Lasteade ayant crié au secours, les assassins se sont échappés après lui avoir infligé deux blessures.

Thomas Clark, Auguste Adenot et Thompson, ont été arrêtés samedi, sous la prévention d'avoir dangereusement blessé à coups de couteau un nommé F. Taylor, à l'encoignure Levée et Esplanade. Taylor a été conduit à l'hôpital de Charité dans un état qui inspire de vives inquiétudes.

FEUILLETON.

OLYMPE de CLEVES,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

XXVI.

AMOUR ET MYOPIE.

Une fois le complot arrêté entre les deux illustres femelles, il ne s'agissait plus que de le mettre à exécution. C'était chose facile.

L'abbé, sur la promesse de la coiffeuse, avait commandé à celle-ci, qu'il avait fait à la fois son factotum et son plénipotentiaire, de louer un appartement pour y recevoir Olympe.

La coiffeuse était à la fois trop adroite pour parler à l'abbé, et de l'échec complet qu'elle avait éprouvé, ou d'une espérance trop soudaine. Elle se représenta d'abord son mandant comme ayant été repoussé, c'est vrai, mais comme ayant dans la retraite étudié certaine position qu'elle pouvait reconquérir peu à peu.

D'ailleurs l'abbé, qui avait pu juger de l'affection d'Olympe pour Bannière, l'abbé pouvait avoir des doutes; ces doutes il fallait qu'ils disparussent peu à peu. La coiffeuse était pareille au pêcheur exercé qui ne veut tirer sa ligne que lorsque le poisson a bien mordu.

Il se fit donc peu à peu d'une manière fictive autour d'Olympe un travail semblable à celui qui se fait autour d'une ville assiégée. On rendait compte à l'abbé, qui, comme Louis XIV, ne voyait pas grand'chose par lui-même, des progrès que faisait le siège: aujourd'hui on avait tracé la ligne d'enceinte; demain commencerait la tranchée, après-demain on pratiquerait la sape, le jour suivant on ferait jouer la mine. Et l'abbé écoutait tout cela comme un général vaniteux, ou comme un amant aveugle, ce qui se ressemble beaucoup.

Un mois se passa en travaux de siège. Le général devenait de plus en plus impatient, l'amant de plus en plus amoureux.

Enfin, un beau matin, la coiffeuse entra toute radieuse chez l'abbé. Le cœur d'Olympe commençait à battre la chamade et parlait de se rendre; seulement, elle désirait se rendre avec tous les honneurs de la guerre.

Pourvu que la citadelle se rendit, peu importait à l'abbé de quelle manière. Il ne fut donc pas difficile sur les conditions.

Encore la veille, il avait dit (et la coiffeuse avait relevé ces paroles comme la base de la capitulation qu'elle allait proposer):

—Si je puis lui plaire, je serait l'homme le plus heureux de la terre. Je sais bien qu'au fond elle aime ce drôle de Bannière.

—Hélas! c'est son vice,—avait soupiré la coiffeuse.

—Mais, avait continué l'abbé, je ne lui demande qu'un peu de tendresse, je n'ai pas d'ambition en amour.

Enfin le parlementaire apporta l'ultimatum de la citadelle.

C'était Olympe qui fixerait le jour de l'entrevue.

—Accordé.

Olympe choisirait le moment où jamais Bannière, que Olympe ne pouvait être libre que lorsque Bannière jouait.

—Accordé.

L'entretien aurait lieu dans une mystérieuse pénombre.

L'abbé se révolta.

La coiffeuse appela à son aide la fable de Psyché et l'Amour. Seulement les rôles étaient intervertis: c'était l'abbé qui jouait le rôle de Psyché, c'était Olympe qui jouait celui de l'Amour.

Si l'abbé employait la moindre lampe, la moindre lanterne sourde, Psyché s'envolerait, et, comme le fils de Vénus, pour toujours.

Cette condition fut discutée pendant trente-six heures; mais la coiffeuse tint bon au nom d'Olympe. Enfin l'abbé céda, mais il céda en disant que sa qualité de myope seule lui faisait admettre cette humiliante condition, moins désastreuse pour lui qu'elle ne le serait pour tout autre. L'article 3 fut donc accordé comme les autres.

Olympe n'écrirait pas pour fixer l'entretien, les lettres étant un moyen inventé par le diable lui-même, qui ne veut rien perdre, au profit des maris trompés et des tuteurs jaloux. Olympe se bornerait à envoyer la clef à M. d'Hoirac, et M. d'Hoirac saurait ce que cela voulait dire.

Cet article passa comme les autres, mais à une condition, c'est que la clef serait envoyée le lendemain ou le surlendemain au plus tard.

Trois jours après, l'abbé reçut la clef, de la main de la coiffeuse, avec cette seule indication:

—Ce soir, à onze heures.

L'abbé bondit de joie, prit la clef, et se mit à causer autour de sa chambre en chantant un air d'opéra-comique.

La nuit venue, l'heure prête à sonner, le triomphateur tout pimpant, tout parfumé, tout ivre de bonheur, se glissa, le cœur bondissant, dans une petite allée de maison mystérieuse, monta un étage, trouva dans l'antichambre la bienveillante coiffeuse, laquelle le guida aussi sûrement que le fil conducteur d'Ariane.

Si on lui eut proposé de renoncer à cet entretien pour une crosse d'archevêque ou pour un chapeau de cardinal, il eût certes refusé.

D'ailleurs, nous le savons, ce n'était pas du côté de l'Eglise qu'étaient tournées les ambitions de l'abbé.

Selon les conditions, et fidèle au traité, l'abbé avait laissé la clef à la porte.

Il va sans dire que M. d'Hoirac, le plus myope des hommes, entendit, sans flambeaux, et avec ravissement, les doux aveux que lui fit, d'une voix aussi basse et aussi déguisée que possible, la Catalane qui s'était aussi parfumée de verveine, l'odeur favorite d'Olympe.

A la suite de ce simple entretien, l'amour de l'abbé était devenu si passionné que dès le lendemain il persécutait la coiffeuse pour que cette clef qu'il avait laissée à la porte, selon les conventions, lui fût renvoyée. Il s'appuyait surtout sur ce qu'il avait honte de l'état de gêne où il voyait Olympe, par la faute de ce misérable Bannière.

Il s'étendit longuement sur l'usage qu'il comptait faire de ses richesses et sur le sort prospère qu'il destinait à Olympe, sort auquel, bien entendu, devait participer sa confidente.

Il n'en fallait pas tant pour décider la coiffeuse. La Catalane aimait également l'argent et la vengeance; on convint de régulariser des entretiens de les régulariser selon la générosité de l'abbé d'Hoirac et de se régler pour toutes ces petites intrigues sur la somme de tranquillité que les imprudences qu'il ne manquerait pas de commettre laisseraient aux deux faussaires.

Le second entretien fut donc accordé à un intervalle raisonnable du premier.

Il eut pour résultat de changer la passion de d'Hoirac en délire, et de faire passer dans les mains de la Catalane ce millier de pistoles, et dans celles de la coiffeuse, ces deux cents louis promis et si impatiemment attendus.

Mais, comme on le comprend bien, ces entretiens nocturnes eurent beau se multiplier, ils ne laissèrent qu'un bonheur vague au fond du cœur de l'abbé. C'était presque le bonheur d'un voleur; à coup sûr, ce n'était pas celui d'un amant. Aussi, la journée se passait-elle à la recherche de cette Olympe à laquelle il ne pouvait parler que dans l'ombre, et qu'il voulait voir et admirer au grand jour.

L'amour se distingue en ceci des simples fantaisies, qu'il se développe par la présence assidue de l'objet aimé. Ce fut donc après trois semaines ou un mois d'entretiens de la part de l'abbé, un amour auquel toute la vie d'Olympe n'eût pas pu suffire.

Quant à Bannière, il vivait heureux et satisfait. Un jour qu'il n'avait plus rien à vendre ou à engager chez Jacob, il s'était hasardé à lui demander de l'argent sur son simple billet, et celui-ci s'était décidé à lui en prêter à dix du cent, ce qui était pour rien, eu égard au degré de solvabilité de Bannière.

Cette ouverture inattendue de crédit venait, comme on le devine, de cette source d'or qu'on appelait l'abbé d'Hoirac. La coiffeuse d'Olympe lui avait dit qu'Olympe était libre quand Bannière jouait, et l'abbé, pour voir Olympe, facilita à Bannière le chemin du tripot.

Il n'y avait que la pauvre Olympe qui ne se ressentit en rien de tout cela, sinon par la solitude de plus grande en elle était tombée: l'abbé d'Hoirac ne venait plus chez elle, et Bannière ne sortait plus de l'académie.

Au reste, chaque nouvelle entrevue, en redoublant l'amour de d'Hoirac pour Olympe, mettait un nouveau frein à cet amour, car, à chaque entrevue, la prétendue Olympe insistait sur cette condition *sine qua non* de ne plus lui parler que dans la maison secrète.

D'Hoirac, comme nous l'avons vu, avait promis d'abord: il aimait trop pour ne pas promettre tout ce qu'on lui demandait, et comme il renouvelait cette promesse chaque fois qu'il en était sommé, comme il la tenait même, il assurait jusqu'à nouvel ordre la réussite du projet des deux complices.

Il lui avait même été enjoint de garder vis-à-vis d'Olympe, lorsque par hasard il la rencontrerait, l'attitude d'un homme chassé, expulsé, vaincu. On lui avait fait jurer qu'il saluerait à peine à la promenade, qu'il n'aborderait jamais sans y être invité, qu'il ne se présenterait jamais à Olympe, que jamais surtout il n'écrirait.

Nous avons dit la théorie de la coiffeuse et de la Catalane à l'endroit des lettres.

D'Hoirac n'avait donc plus regardé Olympe.

Il l'avait saluée fort légèrement quand il l'avait rencontrée.

Il l'avait hantée souvent, mais il ne l'avait jamais visitée, soit dans sa maison, soit dans sa loge, soit dans sa chaise.

Il n'avait jamais plus envoyé chez elle ni fleurs, ni lettres, ni messagers.

Et tout marchait au gré de la Catalane et de son premier ministre—la coiffeuse.

Mais un événement, simple comme tous ceux qui bouleversent les projets, les fortunes et les empires, vint presque donner tort aux savantes combinaisons de ces deux honnêtes dames.

XXVII.

Cœur de femme.

Olympe n'avait rien dit personnellement à l'abbé, mais en chassant de chez elle la coiffeuse à la suite des propositions que celle-ci avait faites, elle en avait aussi chassé l'abbé.

Or, depuis qu'il était chassé de chez elle, l'abbé, comme on l'a vu, se croyant l'homme le plus heureux de la terre, s'était conduit avec une réserve, avec un goût, avec une délicatesse qu'Olympe était bien loin d'attribuer à sa véritable cause.

Seulement ces bonnes façons de l'abbé dans un malheur qui devait frapper à la fois son amour et son amour propre, avaient touché Olympe.

Les bonnes façons exercent un magnétisme irrésistible sur les gens distingués.

Elle en était venue à se reprocher d'avoir de son côté si brutalement chassé de chez elle un galant homme, si brutalement traité par Bannière, et auquel elle devait plutôt des excuses qu'une rigueur si exagérée.

Car enfin ce galant homme n'était coupable que d'une chose, c'est d'avoir été un homme galant.

Aussi chaque fois qu'à la promenade elle le voyait s'écarter, au théâtre se ranger à son passage, dans la rue faire un crochet pour la fuir, et tout cela avec des saluts et des révérences d'un respect à fendre le cœur le plus dur, chaque fois qu'aux heures accoutumées, elle,—la pauvre délaissée si mal récompensée de sa vertu,—elle ne le voyait plus entrer dans sa maison, si coquet, si gai, si spirituel, avec ses bouquets et ses musiques, elle se sentait au fond du cœur un sentiment qui ressemblait presque à du remords.

Ce n'était point qu'Olympe eût la moindre inclination à s'occuper de ce jeune homme.—Eh! mon Dieu, non.—Mais une femme n'oublie jamais un homme jeune, agréable, riche et de bonne façon qui s'est occupé d'elle.

D'ailleurs, nous l'avons déjà dit, elle voyait, dans cette circonstance, l'abbé agir à son égard avec une fierté noble et calme qui lui plaisait.

Cela l'étonnait et partant la séduisait d'autant plus, que, d'après son caractère un peu vantard et tout nouvellement fait, elle eut pu s'attendre à des représailles désagréables. Combien d'hommes à la place de d'Hoirac eussent fait bruit de leurs anciennes relations et converti l'amour en haine, les servilités en insolences, les cadeaux en hostilités!

Pendant huit jours, Olympe s'était bien attendue à être sifflée et tourmentée comme il arrive si souvent après les exécutions du genre de celle qu'elle avait faite.

L'abbé ne gardait-il le silence que par peur de Bannière? On ne le pouvait croire malgré l'aventure de la sérénade. On savait le petit bonhomme aussi brave que myope; on le savait surtout assez bon gentilhomme et par conséquent assez bien en cour pour faire payer à de plus inoffensifs têtes et à de plus méchantes épées que ne l'étaient la tête et la rouillarde de M. Bannière.

Sa réserve et sa douceur ne pouvaient donc être attribuées qu'à son bon goût et à la noblesse de son âme.

Olympe fut touchée de tout cela; tellement touchée, qu'elle ne souffrit plus qu'une personne devant elle tournât en dérision M. d'Hoirac; tellement touchée, qu'elle se promit de faire, un jour ou l'autre, réparation à ce galant homme.

L'occasion se présente toujours à celles qui veulent ainsi faire réparation à de galantes gens qu'elles ont offensés.

Bannière parla un soir d'aller tirer des perdrix rouges dans les champs avec deux amis de son académie. Olympe parla d'accompagner les trois chasseurs jusqu'au delà de la ville.

La partie fut mise à exécution et Olympe, dans son carrosse, ne quitta ces messieurs que tout à fait hors des barrières et quand elle eut vu les chiens fouiller les luzernes et les trèfles.

Elle revenait seule, distraite et rêvassant, ayant mis son carrosse au pas, et distraite parfois par l'explosion déjà lointaine du fusil de Bannière, quand elle aperçut au coin d'un mur, monté sur un excellent cheval, l'abbé d'Hoirac en habit de cavalier.

Son laquais le suivait portant une épée.

Vu ainsi avec sa bonne mine et son costume pimpant, l'abbé avait tout à fait l'air d'un gentilhomme allant en bonne fortune, ou d'un prince déguisé. Dressé sur ses étriers à la manière malanglaise, il maniait, ma foi, fort adroitement sa monture. Mais, toute son adresse, il n'en était pas moins le plus myope des hommes, et il fût passé près d'Olympe sans la voir si tout à coup celle-ci, à l'affût de son occasion, n'eût trouvé qu'elle se présentait trop belle pour la manquer, et n'eût crié de sa petite voix de fausset:

—Eh! l'abbé, l'abbé!

L'abbé reconnut cette voix, et sans presque rien voir qu'un nuage, mais un nuage qui contenait comme ceux de Virgile une divinité, il enfonça l'éperon si rudement aux flancs de son cheval en le dirigeant du côté par où venait la voix, qu'il faillit faire sauter son cheval pardessus le carrosse.

—C'est vous, cria-t-il, c'est vous qui m'appelez l'ou êtes vous, madame, où êtes-vous?

—Il le faut bien, que je vous appelle, dit Olympe, puisque vous passez si fier!

—Ah! dit l'abbé en souriant, faisje donc autre chose que de me conformer à vos ordres et ne m'avez vous pas défendu de vous aborder.

—Ah, dit-elle, un peu émue de ces deux yeux qui, malgré leur myopie, disaient, à force de flammes intérieures, tant de choses qu'elle ne comprenait pas: lui, quand nous sommes en face, ne peut-on se voir comme de bons amis, sans se quereller ou se parler d'amour? Eh non, soyons sages, croyez-moi, l'abbé, tous est bon [illegible] sagesse.

—Madame, vous me ravissez, dit d'Hoirac en [illegible] la main que lui tendait Olympe. Quel [illegible] la fortune de vous voir, mon bel [illegible] le vous vois, mais de vous voir [illegible].

Olympe était ainsi compris c'est ainsi, sur le [illegible] allait demander des explications, mais une gambade du cheval lui épargna les commentaires: elle jeta un cri en voyant l'abbé exposé ainsi aux soubresauts du fougueux animal.

Il le ramena pourtant, car l'abbé était excellent cavalier; seulement, il le ramena trop tard, car un rapprochement de la vue de Olympe se [illegible] de lui dire:

—Laissez-moi, maintenant, c'est assez [illegible] de voir que je suis sortie avec M. Bannière et que je rentre avec M. d'Hoirac. Laissez-moi, et venez chez moi quand vous voudrez.

—Oh! exclama l'abbé.

—Mais à une condition, dit Olympe.

—Laquelle? parlez.

—C'est que vous ne direz jamais un mot de M. Bannière, que j'aime, ne paraissez jamais le [illegible].

L'abbé fit une grimace; mais, sachant [illegible].

Qu'en cette circonstance encore le gain l'emporterait sur le dommage.

—Merci! merci! dit-il je promets!

Et son cheval l'emporta cette fois tout joyeux à travers la campagne, tandis qu'Olympe rentrait en ville.

L'abbé n'eut rien de plus pressé que de conter son bonheur à la coiffeuse, laquelle courut conter son embarras à la Catalane.

—Nous sommes perdues, dit la Catalane à la coiffeuse, si ces deux êtres se revoient, car en se voyant, ils gâteront tout.

—Il faut qu'ils ne se revoient pas.

—Impossible, puisqu'il a la permission d'Olympe. Seulement, dès qu'il y rentre, il faut que j'y rentre aussi.

—Comment faire?

—J'aviserai à cela.

La coiffeuse commença par aller trouver d'Hoirac et par lui annoncer que c'était grâce à son influence qu'il avait obtenu sa rentrée dans la maison. Mais cette rentrée avait des exigences terribles: jamais un mot ne ferait allusion aux entretiens de la maison secrète. Les yeux seuls pourraient parler; les yeux disent beaucoup de choses, mais une femme est toujours libre de soutenir qu'elle ne comprend pas la langue des yeux.

L'abbé déposa entre les mains de la coiffeuse un serment revêtu de toutes les formes sacramentelles.

Maîtresse de ce serment, la coiffeuse écrivit à Olympe.

Sa lettre était un modèle d'humilité, la prière revêtait toutes les formes de la supplication. Depuis qu'elle avait eu le malheur d'avoir la simple idée de devenir malhonnête femme, tout lui avait mal tourné, elle avait perdu ses meilleures pratiques en ville; ses pratiques du théâtre ne la payaient pas: rien qu'avec la Catalane, disait-elle, elle avait un compte énorme duquel elle ne pouvait jamais tirer un denier. Son seul espoir était qu'Olympe, si belle et si bonne, lui pardonnât; avec sa disgrâce, le malheur était venu, avec son pardon, reviendrait le bonheur.

Olympe était fière; elle avait puni l'abbé et ce mensonge, et tous deux au lieu de lui jeter colère, étaient à ses genoux.

Elle pensa qu'il serait illogique de pardonner à l'un et de ne point pardonner à l'autre.

Pour être logique, elle pardonna donc à tous deux.

C'est quelquefois une chose bien dangereuse pour une femme que d'être trop logique.

La coiffeuse obtint sa rentrée chez Olympe, une heure juste avant le moment où l'abbé devait y rentrer lui-même.

(*A continuer*).

Mariés, samedi soir, 10 janvier 1852, par l'honorable Alexandre Dériès, M. AUGUSTE O. DAVEZAC, de la paroisse St-Jean Baptiste, à MLLE MARIA LÉONIDE MERCANTE HALPHEN, des Natchitoches.

Sociedad Catalana de Beneficencia.

Los miembros que componen esta sociedad, se reunirán en asamblea general, en su sala cita al No 14, de la calle Dumaine, entre Levee y Condé, el jueves 22 del corriente, á las 6 en punto de la tarde, para tratar de asuntos de la mayor importancia.

Se recomienda á los miembros, sean exactos, pues media hora despues de la fijada, se abrirá la asamblea con los que se hallen presentes.

De orden del presidente,
MATEO BICHETO,
Enero 12 Secretario.

Vente par collo de marchandises étrangères et du pays.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente par collo d'un bel assortiment de marchandises anglaises et américaines.

Cette vente aura lieu sans réservé aujourd'hui, à 10 heures et demie du matin, au magasin de MM. McDowell, Mills & Co., No 96, rue Gravier, par le ministère de J. B. Bleche & Co. encanteurs 12 jv

Dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, aujourd'hui à midi, aura lieu la vente de la magnifique habitation sucrière connue sous le nom de BELLE CHASSE, à 16 milles au-dessous de la ville, ensemble avec les esclaves, &c. La vente sera faite par MM. J. A. Beard & May, et sera positive.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI SOIR, 10 JANVIER.

La demande de coton a été bonne, mais le marché étant dépourvu d'approvisionnement par suite des nombreuses transactions, les ventes ont été restreintes à 3,000 balles. Middling 7 3/4 à 7 7/8 cts la liv.

400 boucauts de sucre ont été vendus. fair, 3 3/4 à 4 cts. Il s'est vendu 1,000 barils de mélasse, de 20 à 21 c le gallon.

Le marché aux farines a fléchi; il s'est vendu 5,000 barils à $3 60 à $3 75 pour l'Ohio et St-Louis, $4 37 1/2, marque extra. [illegible] Environ 6,000 sacs de maïs ont été vendus de 44 à 48 c. le boisseau.

Il ne s'est rien fait d'important dans les provisions. Les transactions de porc, bœuf et lard salé ont été restreintes à des lots en détail. Une vente de 100 barils de graisse a été faite à 8 cts et 1,800 barils à 8 1/2 cts la liv.

Le whiskey a eu un bonne demande à 17 cts le gallon, pour les qualités rectifiées.

Le change est languissant. Sterlings 108 à 109—Paris, 5fr. 27 1/2 à 5fr. 15—Traites sur New York, à 60 jours, 2 1/2 à 3 pour cent d'escompte—Checks 3/4 à 1 pour cent d'escompte.

Le fret est stable. Coton pour Liverpool 7/16 d.—Pour le Havre 15/16 cts.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

Expédiés Samedi.

Steamship Louisiana, Lawless, pr Galveston
Navire Frank Smith, pr Liverpool
Navire Basis et Mattie, Bourdeaux pr le Havre

Arrivés Samedi.

Navire Goodwin, Weeks de New York
—STEAMBOATS—
Steamboat Gipsey, [illegible] de Bayou Sara, avec sucre, mélasse, coton, &c.
Steamboat Hecla, Ludwick, de Fort Adams, avec un chargement de coton, sucre, mélasse, &c.
Steamboat Fashion, Benner, d'Alexandria, avec mélasse, sucre et coton.
Steamboat D B Mosby, Power, de Yazoo City, avec un chargement de coton.
Steamboat Concordia, de Napoléon, avec un chargement de coton et de cuirs.
Steamboat St Charles, Applegate, de Bayou Sara, avec mélasse, sucre, coton, &c.
Steamboat Mobile, Mulhoan, de Mobile, avec un chargement de coton et autres articles.

Arrivés Hier.

Navire Galena, Leavitt, de Liverpool.
Barque Velasc, Jones, de Bristol
Goëlette C Kaysor, Walsh, de Calcutta
—STEAMBOATS.—
Steamboat Sarah, Wallace, de Yazoo City, avec un chargement de coton.
Steamboat Tallahatchie, Wiley, de Yazoo City, avec un chargement de coton.

—AU BAS DU FLEUVE ET MONTANT:—
Navire Glance, de Liverpool

Départs des steamers de l'Océan Atlantique.

Atlantic, de Liverpool, 24 Déc.; de New-York, 28 Janvier
City of Manchester, de Liverpool, le 31 Décembre

Les passagers de la goëlette MARY ELLEN, pour Tampico, sont avertis que cette goëlette partira mardi matin, 13 du courant.
DELVAILLE & MORENO,
12 jan 34, Vieille Levée

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES, pension et demi-pension, Rue St-Louis, No. 83, Première Municipalité, dirigée par Miles. ALLISON, de Londres.

Etablissement fondé en 1842. Rue Carondelet

EN transportant leur Institution pour l'Education des jeunes demoiselles, dans une partie plus centrale de la ville, Miles Allison ont eu principalement en vue d'offrir aux familles créoles de la Nouvelle-Orléans, et des environs, les avantages supérieurs qu'elles y peuvent trouver pour acquérir une connaissance parfaite de la langue anglaise, dans toute sa pureté et sa correction.

La langue française, la plus indispensable dans le monde, recevra une part égale du temps des élèves. Les meilleurs maîtres seront employés pour l'enseignement des autres langues, tant anciennes que modernes, ainsi que des autres branches d'une éducation perfectionnée.

Le cours des études, dans toutes les connaissances a été fondé sur des bases solides. Pour les conditions et autres détails, s'adresser à l'Institution.
12jv—1m

EN débarquement du navire Diogenes, venant de Marseille:
40 barriques vin rouge.
17 caisses absinthe.
16 do vermouth.
25 ballots amandes douces de Languedoc, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO
12jv 27, rue St-Louis

VIN ROUGE—300 barriques vin rouge, St-Julien Médoc; 150 do do St-Estèphe; 10 barriques St-Emilion; 500 caisses vin St-Julien Médoc, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,
12jv 27, rue St-Louis.

VIN BLANC—100 barils vin blanc Haut Barsac; 150 do do Haut Sauterne; 20 do vieux vin blanc Haut Sauterne, 100 caisses vieux vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Cº,
12jv 27, St-Louis

BOUTEILLES, bouchons, &c.—800 paniers bouteilles vides, 25 cocos; 25 balles bouchons surfins longs; 6 do do fins réguliers; 10 do de dames-jeannes. A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,
12jv 27, rue St-Louis.

ABSYNTHE, &c.—100 caisses absynthe Coin & Co; 50 do do Picard & Co; 25 do do Dubied père & fils; 50 vermouth; 25 do fruits à l'eau de vie; 10 do de 100 1/2 boîtes sardines à l'huile, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
12jv 27, rue St-Louis

Citrons! Citrons!

700 CAISSES CITRONS en parfait état, en débarquement du navire Diogenes, de Marseilles, à vendre par B. TURPIN,
12janv—6t 20, Vieille Levée

Vin de Bergasse.

50 Barriques vin de Bergasse, en débarquement du navire Diogenes, de Marseilles, à vendre par BERNARD TURPIN,
12janv—6t 20, Vieille Levée

Huile Plagniol.

100 Paniers huile de Plagniol en demi-bouteilles, en débarquement du navire Diogenes, de Marseilles, à vendre par
BERNARD TURPIN,
12janv—6t 20, Vieille Levée

Huile d'Olive.

100 Paniers huile de la marque Croce, Gênes et Nice, en demi-bouteilles;
400 paniers marque Croce, Gênes et Nice, en grandes bouteilles, reçus par le navire Madonna, en magasin, et à vendre par BERNARD TURPIN,
12jv—6t 20, Vieille Levée

EN débarquement des navires Diogenes et Cumberland de Marseille:
100 barriques vin rouge Bergasse;
250 caisses olives; 100 do capres; 50 do anchois;
60 do cornichons; 40 do anchois à l'huile;
200 paniers bouteilles vides 20 sacs;
100 caisses vermouth L. Noilly;
50 do absinthe Sauvajol & Bruneton;
200 do eau de fleurs d'oranger;
300 do vin Muscat, à vendre par B. TALAMON,
12jv 182 & 186, rue Royale.

HUILE D'OLIVE—200 paniers Vrais J. Plagniol, en magasin et à vendre par B. TALAMON,
12jv 182 & 186, rue Royale

INCESSAMMENT attendu par les navires suivants, venant du Havre:
Par E. Hamilton—2 ton. fromages de Gruyère;
Par Harvest—22 paniers Champagne, marq. l'Etoile;
Par Steamship—80 caisses médecins à l'huile en quarts, demi et grandes boîtes, à vendre par
B. TALAMON,
12jv 182 & 186, rue Royale

EAU DE VIE—En 1/2, 1/4 et 1/8 de pipes des marques et degrés: Martellon, 1re et 2e preuve; Revidiony, 2e preuve; Fine Champagne, 1re do; J. B. Cléré, 1re et 2e do; M. Daniel, 1re do My, Sutton 1830 et 1831, 1re preuve, en magasin et à vendre par
B. TALAMON,
12jv 182 & 186, rue Royale.

[illegible]

FEUILLETON DE L'ABEILLE

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

—Minuit.—

Grand incendie.—Destruction d'un Théâtre.

VICKSBURG, 11 janvier.

Le feu s'est déclaré ce matin vers 2 heures, à l'encoignure des rues Washington et Crawford, en cette ville, et avant qu'on ait pu s'en rendre maître, nombre de propriétés ont été détruites.

Le café et les salles de restaurant et de billards de A. M. Auguste ont été consumés, puis les flammes se sont étendues sur le théâtre qui n'a pas tardé à être mis en cendres.

On attribue cet incendie à la malveillance, car toutes les cordes des pompes avaient été coupées avant l'incendie, ainsi que celles des cloches des églises.

MM. Crutcher & McRaven, qui tenaient un magasin sous le restaurant, ont beaucoup perdu.

Mouvement des Steamboats.

VICKSBURG, 11 janvier.

Les bateaux dont les noms suivent sont passés ici dans les dernières 24 heures, allant à la Nouvelle-Orléans:

Le Lafayette, à 7 heures hier soir.
Le W. A. Violett, à midi et demi aujourd'hui.
Le Fanny Smith, à 7 heures et demie ce matin.
Le Iowa, à une heure cet après-midi.
Le Pocahontas, à 2 heures 1/2 cet après-midi.

Le fleuve monte toujours. Depuis 24 heures la hausse est de 2 pieds 6 pouces.

John Hall. H. W. Hall.
HALL & RODD,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No 1, Front Levée, Nlle Orléans. 12jv

JARDINIER.—Une personne bien recommandée et capable d'élever des arbres fruitiers, trouvera de l'emploi en s'adressant au soussigné.
M. BONNABEL.
12jan Enc. rue Natchez et Tchoupitoulas.

EN MAGASIN—Vin rouge vieux et ordinaire, en barriques, barils et caisses, différents crus, vin blanc en barils et en caisses, de 1/2 et 1/4 demi-bouteilles; prunes sèches en pohons et en boîtes de fantaisie, vermouth de Noilly et de Gautier; des 1/2 bouteilles vides, cerises, prunes et abricots à l'eau de vie, sardines à l'huile, truffes du Périgord, eau de fleurs d'oranger, absinthe de A. Jean Renaud de L. Richardet et de Montulat, et Bruneton, vin rouge de Cortaillod, vinaigre de Mounier Freres, bouchons, etc. etc, à vendre par B. TALAMON,
12jv 182 & 186, rue Royale

SAVON DE MARSEILLE—100 caisses de [illegible], en magasin et vendre par B. TALAMON,
12jv 182 et 186, rue Royale

VIN DE CHAMPAGNE, des marques Ai mousseux, Cardinal de Richelieu, Star Bristol, en grandes et demi bouteilles, à vendre par
B. TALAMON,
12jv 182 & 186, rue Royale

VIN rouge—1,500 caisses, en magasin à vendre par X. LAMBERT,
12 jan 62, Magasins

CHARBON—30 boucauts charbon pulvérisé, à vendre à l'arrivée de la barque Rucker, de Philadelphie, par X. LAMBERT,
12janv 62, Magasins.

EAU-DE-VIE DE CHAMPAGNE—20 1/4 de pipes à vendre par X. LAMBERT,
12 janv 62, Magasins.

VIN DE BERGASSE—60 barriques, en magasin, à vendre par X. LAMBERT,
12 janv 62, Magasins

JAMBONS—[illegible], les soussignés ayant fait des arrangements pour recevoir toute l'année ces célèbres jambons, sont maintenant prêts à recevoir des ordres.
F. J. HART & CO.,
10 janv 79, Tchoupitoulas.

COGNAC, 1798 Jean-Louis, supérieur old cognac, 1795, 1797, 45 1/2 Jean-Louis, old cognac 1811 19 1/2, 1824, Maglory, old cognac, 1836; 1844; A. de Montazeau, 1840; 1846; J. Laurelle, 1840; 11 1/2, 19 1/2 Jean Durand & Co., la Rochelle; 15 1/2, 1848; 14 1/2 Jean Valle, 17 1/2, 71 1/2, 3 1/2, J. Durand, 1840; 14 1/2 J. Durand, 1844; 7 1/2, 17 1/2 J. J. Durand, 1845, 6 1/2, 15 1/2 J. J. Durand, 1846; 11 1/2, J. J. Durand, 1847; 7 1/2, 15 1/2 J. J. Durand, 1848, 9 1/2 J. J. Durand, 1849, 3 1/2 J. J. Durand, sous les clés de la Douane, et ayant droit au drawback J. & J. TARDOS,
31, Vieille Levée.

GENIEVRE—[illegible] en débarquement du navire Antreau, à vendre par J. & J. TARDOS,
31, Vieille Levée

VINS EN BARRIQUES—[illegible] barriques vin Haut Ferrand, Margaux, St-Julien, St-Estèphe, sous les clés de la douane, et ayant droit au drawback
J. & J. TARDOS,
No 31, Vieille Levée.

VIN BLANC EN BARILS—150 barils Haut Sauterne, sous les clés de la douane, et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS,
No 31, Vieille Levée

VIN EN CAISSES—1,500 caisses vin St-Emilion, Haut Brion, St-Julien, Margaux, sous les clés de la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par
J. & J. TARDOS,
31, Vieille Levée.

VIN BLANC EN CAISSES—150 caisses Haut Sauterne, sous les clés de la douane, et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS,
No 31, Vieille Levée

CHAMPAGNE—300 paniers champagne de Duret, Pommerol, Sillery, Barchus, Royal Bio, Star, en grande et demi bouteille, sous les clés de la douane, ayant droit au drawback, à vendre par
J. & J. TARDOS,
No 31, Vieille Levée.

PRUNES—[illegible] caisses prunes en pohons, sous les clés de la douane, et ayant droit au drawback à vendre par J. & J. TARDOS,
No 31, Vieille Levée.

TRUFFES—351 barils truffes de Duffus & Co de Nantes, à vendre par J. & J. TARDOS
No 31, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
12jan 34, Vieille Levée.

AMIDON de la Havane—en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
12jan 34, Vieille Levée

PICADURA & CIGARETTES—continuellement en magasin, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
12jan 34, Vieille Levée

TABAC en feuille—de Cuba et Havane, pour Cigares et tripes excellente qualité, toujours en main, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
12jan 34, Vieille Levée

CONFITURES et conserves—des manufactures Dinna et Dominica, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
12jan 34, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Un choix des marques les plus renommées, de toutes qualités, toujours en main, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
12jan 34, Vieille Levée.

JALAP—24 balles, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
12jan 34, Vieille Levée.

EN magasin et à vendre par le soussigné—200 barriques vin rouge bon ordinaire, 30 demi barriques vin rouge pour famille; 10 barriques vinaigre rouge; 40 tierçons do; 200 demi barriques vin rouge bon ordinaire, 200 caisses St Julien très vieux; 400 caisses fruits assortis de toutes qualités, au jus et à l'eau de vie; 50 caisses sardines à l'huile; 30 caisses moutarde; 15 do demi bouteilles huile Plagniol; 300 dames jeannes vides; 100 paniers bouteilles; 20 caisses eau de fleur d'oranger triple; 20 paniers champagne, 30,000 bouchons superfins en sacs de 500 chaque, et toutes articles nécessaires aux fournitures des cafés.
PAUL LACROIX,
12jan No 12, rue Toulouse

ATTENDU par le navire Ocean Star, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
14 balles bouchons pointus,
10 caisses diverses qualités.
12 jan PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse

ATTENDU par le navire Ocean Star, à vendre par le soussigné:
24 barriques vin rouge bon ordinaire
PAUL LACROIX,
12 jan 13, rue Toulouse

EN débarquement du navire Diogenes, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
50 barriques vin de Bergasse;
100 caisses olives Verdales,
25 do capres fines;
25 do anchois au sel;
25 do do à l'huile;
25 do olives farcies;
25 do cornichons au vinaigre;
20 do eau de fleur d'oranger;
50 do vin Muscat de Lunel;
30 do do de Frontignan;
54 paniers de 100 bouteilles vides chaque.
NUMA LACOSTE,
12 jan 147, rue Royale

DAMEJEANNES—300 damejeannes de 5 gallons; 300 damejeannes de 2 gallons; 300 damejeannes de 1 gallon, en débarquement du navire Astreau, du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE,
12jan 147, rue Royale

VIN BLANC—100 barils vin blanc, [illegible], en magasin à vendre par NUMA LACOSTE,
12 jan 147, rue Royale

SARDINES A L'HUILE—1000 boîtes sardines de la marque Duffez & Cº;
2000 demi boîtes sardines à l'huile de la marque Duffez & Cº;
1600 quarts de boîtes sardines à l'huile de la marque Duffez & Cº, à vendre par NUMA LACOSTE,
12 jan 147, rue Royale.

AMANDES—250 balles amandes douces sans coques, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
12 jan 37, rue Commune

CIGARES—Un grand assortiment de choix des marques de la Havane, cigares Principe et Plantation, constamment en main.
Aussi—Cigarettes, en main, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
12 jan 37, rue Commune

SUCRE de la Havane—Blanc, jaune et brun, à vendre par LABORDE & XIQUES,
12 jan 37, rue Commune

CAFE de la Havane—Quelques sacs, à vendre par LABORDE & XIQUES,
12 jan 37, rue Commune

Railroad de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Réduction de prix.

Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1851.

AVIS—A dater du 1er novembre prochain, les réductions suivantes auront lieu dans les prix de transport sur ce chemin:
A Lafayette—Paquets de 50 tickets .... $2 50 cts.
A Lafayette—Billets personnels et mensuels, 4 00
A l'Avenue Napoléon—chaque tickets 10
A Carrollton—Paquets de 50 tickets 5 00
Tous les autres taux restent les mêmes.
Par ordre de la direction
11 oct CHARLES BAQUIE, Secrétaire

Ligne d'omnibus de Lafayette et de la Nouvelle-Orléans.

HART, THOMAS & Cº, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à ....6 heures A. M.
Dernière voiture, à ....9 heures P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à ....6 1/2 heures A. M.
Dernière voiture, à ....9 1/2 heures P. M.

[illegible]

L'Assemblée annuelle des souscripteurs de la Société des Orphelins, pour l'élection des directeurs qui doivent servir pendant l'année suivante, aura lieu à l'Asile Poydras, le vendredi 16 janvier, entre midi et deux heures. 7v—9f

Avis de Société.

LES soussignés ayant formé une société sous la raison de LANATA, GANDOLFO & Co, pour le terme de 3 ans, à dater du 1er courant, ainsi que par acte passé pardevant Félix Percy, notaire public en cette ville, préviennent le public et leurs amis qu'ils donneront tous leurs soins à la vente et l'achat de marchandises, et qu'ils tiendront toujours un assortiment d'importations directes, des vins, liqueurs, &c.
Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1852.
Magasins, 9 & 10, rue Jefferson.
DOMINIQUE LANATA,
Fs GANDOLFO,
J. VIOSCA Jr.
10jv

Dissolution de Société

ENTRE M. FEHRENBACH & KUSTNER.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public que leur association a cessé depuis le 31 décembre 1851, et qu'ils continuent le même genre d'affaires, chacun pour son propre compte.
M. FEHRENBACH & KUSTNER,
Facteurs de pianos.

M. Fehrenbach continue le même genre d'affaires à l'ancienne maison, RUE CANAL, No 93.
10 janv—6f

Bureau du Ferry de la 1re Municipalité, 60, Vieille-Levée.

DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au mardi, 13 courant, pour la construction du wharf du Ferry de la 1re municipalité.

Les vieux matériaux du wharf actuel pourront être employés s'ils sont en bon état.

Pour de plus amples informations s'adresser au bureau. ROBERT MURPHY. 10jan—3

CANNE à sucre du Mexique—60 paquets de qualité supérieure pour plants, en débarquement de Tampico, à vendre par R.D. BLOSSMAN,
8 janv—3f 12, Conti.

TRAITES sur Paris, l'Angleterre et New-York, à vendre par
A. J. DENNISTOUN & CO,
10 nov—1an No. 93, rue Gravier.

Habillements d'enfants.—Spécialité—Wm. STUART & Co, 5, RUE DE CHARTRES.

Magasin d'habillements confectionnés, spécialité pour les petits garçons seulement. Chemises, Cravates, Mouchoirs, Gants, Bretelles, Bas, &c.

Avis.

JOHN CLAUZURE, Importateur de Vins, Cognacs, &c, de Bordeaux et Marseille, informe le public qu'il a transféré son magasin à dater de ce jour No. 16, rue Toulouse.

WHISKEY IRLANDAIS—6 poinçons de la distillerie de Mehan's Waterside, whiskey de dîner pure, à vendre par
10jv—3 W. C. CARMACK & Cº

Salle Royale.

LA personne qui, par mégarde, a gardé un Porte-Crayon et Plume en or, égaré jeudi soir à la salle de bal de M. Faivre, rue Royale, est priée de le rapporter au bureau du journal. 10jv—1f

EN débarquement des navires Attica et Antreau:
2 tonneaux fayence
10 caisses de 12 fromages Hollande.
20 do de 50 1/2 boîtes sardines à l'huile.
15 do de boîtes do
LANATA, GANDOLFO & cº,
10jv 9-10, rue Jefferson

EN débarquement du brick Ingénus, venant de Marseilles:
10 caisses olives farcies
10 do anchois à l'huile, 5 do thon mariné,
50 caisses Vermouth
LANATA, GANDOLFO & cº,
10jv 9-10, rue Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés:
30 barriques vin rouge bon ordinaire,
30 barriques vin rouge Margaux,
10 do do Brentworth, 1846,
20 do do Bergasse,
20 caisses absinthe suisse,
10 do cerises, prunes et abricots à l'eau de vie;
10 do vin Chateau Brion;
10 do vin blanc Haut Sauternes;
50 quarts et huitième cognac, différentes marques.
5 quarts cognac vieux;
200 demi caisses macaroni et vermicelle d'Italie;
200 paniers huile Plagniol, 12 bout.
200 caisses vin muscat;
50 do eau de fleurs d'oranger;
25 caisses marasquin de Zara.
LANATA, GANDOLFO & cº,
10jv 9-10, rue Jefferson

BOUTEILLES Bordelaises—125 paniers 12 dz. bouteilles, à vendre par HENRY VALETON,
10 jan 90, rue St-Louis

GIGNOLET d'Angers—200 paniers qualité supérieure, à vendre par HENRY VALETON,
10jan 90, rue St-Louis

KIRSCH ET ABSINTHE—40 caisses de Verna & Lecoultre, à vendre par
10jan HENRY VALETON, 90, rue St-Louis

SARDINES DE NANTES—300 caisses en magasin et avec privilège du drawback, à vendre par
10 jan HENRY VALETON, 90, rue St-Louis

CHAMPAGNE SUPERIEUR—100 paniers en débarquement du navire Astreau, de la marque renommée de Moriers, Huet et d'Avoy, vieux cepa, à vendre par HENRY VALETON,
10 jan 90, rue St-Louis

DELMOR grand vin Château Haut Brion—150 caisses de 12 bouteilles, année 1848, à vendre par HENRY VALETON,
10 jan 90, rue St-Louis

JAMBON de Westphalie, reçus et à vendre par HENRY VALETON,
10 jan 90, rue St-Louis.

Sardines, Conserves.

EN magasin et à vendre par les soussignés:
30 caisses médium 1/4 & 1/2 Philippe & Canaud.
2 caisses pâtés truffés assortis
10 do asperges do
H. NOEL & GUIRAUD,
10jan 103, rue Royale

Cognac.

SOUS les clefs de la Douane et à vendre par les soussignés:
Absinthe cognac A. Bourlot & Co. en 1/8, 1/4 et 1/2
H. NOEL & GUIRAUD,
10 jan 103, rue Royale

Absinthe—Kirsch.

150 caisses absynthe "Pernod Fils"
100 do do "Verna et Lecoultre"
100 do kirsch Pernod fils et
Sous les clefs de la Douane et à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
10 jan 103, rue Royale

EN magasin et à vendre par les soussignés:
250 barriques vin rouge de différentes qualités.
20 do vin blanc
20 do vin rouge diverses marques.
10 do frontignan, à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
10 jan No. 103, rue Royale

NAVIRE Diogenes, de Marseille—En débarquement—100 barriques vin rouge Bellfort,
100 caisses vin muscat Frontignan
100 caisses vermouth, de Noilly & Co
8 jarres fruits cristallisés en boîtes 1 lb.
10 do dattes fraîches,
A vendre par ANT. GIRAUD,
10jv 46, Vieille Levée

Vins de Bourgogne supérieurs.

60 CAISSES Chambertin, Romanée, Nuits, Montrachet, Goutte d'Or et Meursault, d'importation directe et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Cº,
27dc—1m 28, rue de la Douane

Cognac de J. Pons & Co.

5 BARILS 4me preuve pale et foncé;
5 do 1re do do vieux à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Cº,
27déc—1m 28, rue de la Douane

25 BARRIQUES ocre jaune, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Cº,
27déc—1m 28, rue de la Douane

Changement de Domicile.

L. MAJESTE, Commissionnaire,

INFORME le public que son magasin qui était sur rue Toulouse, 26, est transféré 115, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti. 24 d

Gants et Cravates.

F. FABRE & Co, 29, rue des Magasins, reçoivent maintenant un superbe assortiment des célèbres gants en verre marin, Jouvin, de toutes couleurs et grandeurs.

Nous avons également reçu par les derniers arrivages un assortiment de Cravates d'hommes de toute description. Nous invitons nos amis à venir visiter cet envoi. F. FABRE & Co,
27 déc 29, rue des Magasins.

Magasin de linge fait à la mode.
29, rue des Magasins, 29.
F. FABRE & Cie.

APPELLENT respectueusement l'attention de leurs amis à leur grand assortiment de choix de MANTEAUX, SURTOUTS et PALETOTS du dernier genre de Paris, qu'ils offrent à vendre aux prix les plus modérés. F. FABRE & Co,
15 déc 1 m 29, rue des Magasins

Chemises, Chemises.

F. FABRE & Co, 29, rue des Magasins, ont reçu un assortiment frais de chemises en toile et coton, du dernier genre, et faites avec le plus grand soin et avec les meilleures étoffes.
F. FABRE & Co,
27 déc 29, rue des Magasins

Cognac Pellevoisin.

250 FUTAILLES 4me preuve pale et foncé; 100 do 3me preuve, pale, de 1825; 100 futailles 2me preuve, pale et foncé de 1825, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Cº,
27dec—1m 28, rue de la Douane

VINS en pépinière, telles que Isabelle, Catawba, Scuppernong, toutes de la meilleure qualité, et produisant de très beaux grains, à vendre par
M. BONNABEL, rue Tchoupitoulas,
7 jan encoignure Natchez

HUILE DE CASTOR—30 barils Nº 1, en magasin, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
27, Commune

MAQUEREAUX—1000 quarts Nos 1, 2 et 3, Maine, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
9janv 29, Vieille Levée

CERUSE—170 barriques en débarquement du navire Europe de Londres, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
9janv 29, Vieille Levée

BIERRE ET PORTER—30 caisses de Londres en quarts et pintes, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co
9janv 29, Vieille Levée.

VIN ROUGE—500 barriques et 310 caisses de Bordeaux, en magasin et à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Cº,
9jv 29, Vieille Levée

GRAINES pour oiseaux—15 sacs en débarquement de la barque Clinton, de Cuba, à vendre par
[illegible] B. VALLE, 73, Magasins

CIGARES de la Havane, garantie marques véritables, des manufactures de la Havane.—Un assortiment complet des meilleures marques, telles que: Colorado et Corbajal, Cabarga, Flor de Cabanas, Figaro, Upmann, &c. Aussi boîtes de fantaisie de 50 cigares, convenables pour étrennes; cigarettes véritables de Figaro, Cuesta et Espanola, à vendre par
J. M. CABALLERO,
36, Vieille Levée.

Pour la facilité du public on trouvera le même assortiment dans les deux magasins du soussigné, 36, rue St Charles, entre Gravier et Commune, et 66, encoignure Royale et Douane.

En gros et au détail, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.

E. DUSSY,

Manufacturier de Parfumeries fines, et de Savons de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No 128, entre Canal et St-Louis. 26 déc

CIGARES de la Havane—37,000 Figaros, assortis en 30,000 d'autres célèbres marques, en débarquement de l'Adams Gray.

Toujours en main: Un grand assortiment des meilleures marques de la Havane, principes véritables et cigares de la Havane, à vendre par
J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée,
20 déc entre Douane et Bienville

DETENUS à la geôle de police de la Municipalité No Un,
PLEASANT, griffe, âgé d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, se dit appartenir à M. Drumon Annie, habitant [illegible].

SAM, griffe, âgé d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, se dit appartenir à M. William Stanley, [illegible].

WILLIAM, mulâtre, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 8 pouces. Se dit appartenir à M. Dumer, [illegible].

[illegible]

VOS. MERCIER & Cie, 140, rue de Chartres.

Librairie—Papeterie—Articles de Bureau.

Abonnements pour 1852:

A L'Illustration—Journal Universel.
Les Revue des Deux Mondes.
Les Modes Parisiennes.
Le Conseiller des Dames.
Le Journal des Demoiselles.
Le Conseiller des Enfants.
L'Echo des Feuilletons.
La Revue Catholique.
Le Musée des Familles.

Et à tous les Journaux de Modes—Littéraires—Artistiques—Scientifiques, Politiques—Journaux de Médecine, de Droit, de Pharmacie, d'Architecture, &c., &c.

Musée des Familles 1850—51. 8 jan

Victor MERCIER & Co, 140, RUE DE CHARTRES

HISTOIRE du Consulat et de l'Empire. (Par Thiers)

Le 11me volume (Edition de Paris) de cet ouvrage est prêt à être délivré aux souscripteurs. 9 janv

C. YALE Jr. & Co, RUE DES MAGASINS, 27, MARCHANDS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE, SOIERIES ASSORTIES, ARTICLES DE MODES, Dentelles, Broderies, Chapeaux de paille, Gants, Rubans, Bas, Franges, Plumes, Passementeries, Fleurs artificielles.

Le tout reçu par les derniers arrivages et formant un superbe assortiment auquel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne.
C. YALE Jr. & Co.

No 27, rue des Magasins, entre Gravier et Commune. 18sept—4m

CIGARES DE LA HAVANE—1,500,000 de toutes qualités.
SUCRE DE LA HAVANE—60 caisses blanc et jaune.
CAFE DE LA HAVANE—30 sacs, en magasin à vendre par B. VALLE,
10 janv 73, Magasins

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—5 boucauts.
NOIR ANIMAL—30 barils, de Philadelphie, au prix.
RIZ de la Caroline—200 boucauts
AMIDON de la Havane—7 barils
AMANDES amères—7 caisses,
HUILE d'Espagne—50 boîtes
PICADURA—75 sacs.
GRAINES pour oiseaux—50 sacs et barils
CIGARETTES des marques Espanola, Sevillana et autres.
TABAC A CHIQUER de Lillenthal—9 barils.
CACAO—40 sacs Guayaquil et 20 sacs Caracas.
AMANDES de Mallorca—4 pipes, en magasin et à vendre par B. VALLE,
10 janv 73 Magasins

GRAND RABAIS au No. 19, rue de Chartres.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général que désirant réduire leur stock de marchandises d'hiver, ils offrent à partir de ce jour, à un rabais de 25 pour cent toutes les marchandises qu'ils ont en magasin, savoir:
Soieries rayées et carreaux à 65 cts la yarde.
Mousselines de laine imprimée à 20 do
Popelines changeantes à 30 do
Barèges unis et imprimés 50 do
Mérinos anglais, double largeur, 50 do
Indienne française à 20 do
Corsets sans couture à $1 50 do
Damassé fil pour table 1/4 à 50 do
Cachemire imprimé pure laine à $1 do
Tartan français, double largeur, à $1 do
Mouchoirs de tête de 15 à 25 do
Alpaca et alpaga noirs, 50 à $1 25 do
Satin blanc, 50 à $1 25 do
Damassé laine pour rideaux $1 25 do
Bas et chaussettes coton $1 à $15
Châles tartan $7,
Couvertures françaises, $1 50 à 3 50
Gala jaconet, 25 à 75

Flanelle rouge, blanche, bleue et jaune, kerseys, lin seye, denims, lowell, bonteaul.

Ainsi qu'un grand assortiment d'autres articles trop longs à mentionner, qui seront vendus aux mêmes conditions. Venez et examinez.
GIQUEL & JAMISON,
7jv 19, rue Chartres

HENRY VALETON

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, dans son magasin rue St Louis, No 90, divers VINS et CONSERVES de choix qui complètent un assortiment des plus variés.

Il se compose principalement de VINS DE BORDEAUX les plus recherchés, de conserves alimentaires des meilleures marques; vins de Madère supérieur, vieux Sherry, et autres vins d'Espagne et de Portugal. Vieille Eau de Vie de Cognac, Genièvre de Hollande, liqueurs superfines de France et d'Italie; pâtés truffes, truffes du Périgord, saumon, anchois à l'huile, olives farcies et une infinité d'articles de bouche et de groceries fines. 24 déc

GRAND RABAIS! Marchandises sèches à 20 pour cent au-dessous du coût.

Au No 391, rue de Chartres.

LE magasin ci-devant occupé par M. Thomas Brady et tout récemment par MM. J. Abadie & Co., étant d'être vendu à un grand sacrifice, les marchandises qu'il contient seront vendues en conséquence, à une réduction de 20 pour cent au-dessous des prix courans.

Le magasin sera fermé pendant trois jours pour cause d'inventaire, et ouvert le 12 courant. Les marchandises comprises dans le magasin ci-dessus ayant été importées tout récemment d'Europe et du Nord sont fraîches et convenables pour la saison.
15 déc

AVIS.

LA société existant par le passé entre les soussignés sous le titre de "North Brothers" a été ce jour dissoute par consentement mutuel. N'importe lequel des soussignés, et North Brothers & Co. auront le droit de liquider.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1851.
JAMES E. NORTH,
W. H. NORTH.
1 jan—1m

Avis d'association.

LES soussignés ont formé une association pour continuer les affaires de marchandises sèches à leur ancien établissement, encoignure Magasins et Commune, sous la raison de North Brothers & Co.
Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1852.
HARVEY NORTH,
Wm H. NORTH,
ALEX. DUTHIL,
E. B. SNEEDEN.
1jan—1 m

Avis d'association.

LES soussignés ont formé une association sous la raison de JAMES E. NORTH & Co pour la transaction des affaires de Bottes, Souliers, Chapeaux, &c. Ils occuperont momentanément une partie du magasin de l'ancienne maison de North Brothers, 11, rue des Magasins.
JAMES E. NORTH,
EMILE MARQUEZE.
1 jan—1 m

VINS ROUGE ET BLANC—En magasin et à vendre par le soussigné,
100 barriques vin rouge St-Julien,
40 do do do,
40 do do do,
200 do do do St Estèphe,
14 do do blanc Haut Barsac,
10 do do do do,
150 barils do do Haut-Sauterne,
50 barriques vin rouge Montferrand,
60 do do vieux St Julien pour famille,
X. LAMBERT,
29 déc 62, Magasins

DELCROIX, Magasin de Papier Peint, 106, rue de Chartres, Entre St-Louis et Conti.

VIENT de recevoir par les navires Globe et Belle-Assise, du Havre, un magnifique assortiment de papiers peints de toutes les qualités et dessins, tels que paysages—décors de salon—velours et dorures—papiers marbrés—do à grand panneaux—bordures de tous genres.

Il invite Messieurs les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser à visiter ses marchandises—elles seront vendues meilleur marché qu'il est impossible de trouver ailleurs meilleur marché que dans la ville. Il se charge de la pose du papier.
DELCROIX,
18 déc 106, rue de Chartres.

Linge fait pour Enfants.

F. FABRE & CO., 29, Magasins.

ONT récemment reçus par l'Empire City, un grand assortiment additionnel de linge fait pour enfants, qui, joint à ce qu'ils avaient en main, forme un de leur assortiment le plus complet qu'il y ait en ville. Nous engageons nos amis à venir examiner par eux-mêmes.
Fidec F. FABRE & Co, 29, Magasins.

EN débarquement du navire Cumberland, de Marseille, à vendre par les soussignés:
100 caisses 12 bouteilles Muscat Frontignan
80 paniers do huile d'olive de Plagniol
30 paniers 24/2 do do do
30 caisses de 12 carafes eau de fleur d'oranger
150 caisses saucissons, olives, cornichons, capres, &c.
10 caisses anchois à l'huile.
1 jarre nougat en boîtes.
V. & E. MAIGNAN,
7jan 85 et 87, rue St Louis.

A. PAPA & CO., 46, RUE DE CHARTRES.

REÇU par les navires Globe & Attila, un grand choix des meilleurs ouvrages de littérature française, entre autres:
Fortunes d'une Philosophie, par Lamennais;
Le Tailleur de St-Point,
Geneviève, } par A. de Lamartine
Histoires de la Restauration }
Souveraineté du Peuple, par de Flotte.
Etudes biographiques, par Guizot;
Œuvres de V. Cousin.
Histoire du Consulat et de l'Empire, 11 vol.
Portraits politiques, &c., &c.

Et un assortiment d'ouvrages illustrés pour étrennes.

Aussi:—Articles pour l'écriture; coutellerie fine, accordéons, boîtes de billards, jouets, cartonnages et bonbons fins, &c. &c. 22 déc—30f

Cigares de la Havane.

358 Regalias, Canones, Panetelas, Londres, Prensados, Cazadores, Damas et un grand assortiment de Milares en boîtes de 100 et 250, des meilleures marques et qualités, en débarquement du brick Mary Elizabeth, arrivé de la Havane, et à vendre par D. BORNIO Jr,
8 jan 34, rue Gravier.

Rue Royale, No. 128, AU DESSOUS DE L'HOTEL ST-LOUIS. REOUVERTURE.

A. HERNANDEZ, avantageusement connu comme ayant constamment en magasin un assortiment complet de cigares de première qualité et des meilleures marques, annonce à ses amis et au public en général qu'il vient de faire la réouverture de son magasin, où comme par le passé, on trouvera toujours du tabac et bons cigares.

Il ose espérer que ses amis et connaissances voudront bien lui continuer leur patronage. 16sept

Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres.

DOLBEAR, No 56, rue du Canal—(Etablie en 1836). Elle est ouverte de 8 heures du matin à 9 heures du soir, pour les dames et les enfants. Ecriture de fantaisie, rendue aussi belle que le tracé du graveur. A vendre le Dolbear's Science of Penmanship, 7me édition américaine; ainsi que plumes en or supérieures, de Dpiheur, par RUFUS DOLBEAR,
9 janv—1m 56, rue Canal,

Académie d'Ecriture de Dolbear,

22, rue du Camp.

LES Messieurs, Dames et Enfants peuvent en peu de temps acquérir une belle écriture de commerce.

Les Enfants pourront recevoir des leçons dans une partie de temps aux heures des classes. Heures de leçons: de 9 à 12 heures A. M. de 4 à 6 heures P. M., et de 7 à 9 heures du soir.
J. W. DOLBEAR.
7jv 22, rue du Camp.

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Gutmann, rue de Chartres, No 250, et celles de M. Lester, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 158, rue de Chartres. 22 déc

Avis aux Constructeurs. A. P. SIMPSON, Nos. 11 & 12, au débarcadère de Covington, Bayou Neuf.

Agent des Moulins de Bagdad.

A été autorisé à fixer les prix des planches préparées au plus juste pour planchéyer, lisse murières, volets, &c., de la manière suivante, prises au chantier:
1 1/2 pouces planches à planchéyer, préparées, pour galeries, [illegible]
1 1/4 do bonne marchande, préparées pour [illegible]
1 1/4 do larges, bonne marchande, [illegible]

[illegible]

INSTITUTION DE Mme. PARENT, RUE DOUANE, Entre Royale et Bourbon.

Madame Parent a transféré son institution rue de la Douane, entre Royale et Bourbon, dans le local ci-devant occupé par Mme Gruner, admirablement convenable pour recevoir des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. On loue, renferme une cour spacieuse et un jardin pour les récréations. Les appartemens sont vastes et bien aérés. Cette institution présente aux parents toutes les garanties et tous les avantages désirables tant pour l'éducation morale que pour l'éducation intellectuelle des jeunes personnes. Toutes les branches d'une éducation solide et accomplie y sont enseignées dans les deux langues par les meilleurs professeurs, ainsi que les arts d'agrément, musique, dessin, peinture et broderie, &c. Le professeur Auchourty est chargé des hautes classes d'anglais, et le professeur Gilbert des classes de mathématiques. Un prêtre attaché à l'établissement enseigne les élèves à la première communion.

M. Genibrel est le professeur de chant.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Les parents pourront visiter l'établissement tous les dimanches.

Références:
Hon. P. Soulé, Hon. A. D Crossman,
Rev. M. Loose, Dr Mouz,
C. Roselius Esq, L. Fyma Esq,
E. Forstall Esq, W. H. Wilder Esq.
10 dec—1f

Maison DOCTEUR, Encoignure Bourbon et Toulouse. Prêt d'argent sur dépôt, ou achat à revendre.

CONDITIONS PLUS AVANTAGEUSES:
ACHAT ET VENTE DE MEUBLES, CRISTEAUX, PORCELAINE, ORFEVRERIE ET BIJOUTERIE.

SE charge de la réparation des meubles et du déménagement, on y apportera les soins les plus minutieux. 31 oct

JOUETS! JOUETS!

100 caisses jouets assortis, directement d'Allemagne, très convenables pour les détaillants de la ville et de la campagne, à vendre à bon marché, par URIAH POLLARD & CO.,
No 12, rue du Canal.
Aussi, 200 caisses pétards, qualité supérieure
7 déc—1m

CONSTAMMENT en main—Un grand assortiment de CIGARES DE LA HAVANE, de toute description et des marques les plus renommées.
PRINCIPES—D'importation directe de Puerto Principe.
SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, brun et jaune, à vendre en magasin par
J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée,
9 jan entre Douane et Bienville

SIROP GOLDEN—De qualité très supérieure, en demi barils, de la raffinerie Sarar, de Toulouse, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
9 jan 24, rue de la Douane

BARILS DE MELASSE—1000 barils garantis, bon, à vendre délivrable à la côte, à $1 le baril, par
LOISON & SILVESTRE,
9 jan 24, rue de la Douane

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Duquesne, de Marseille:
50 barriques vin Bergasse.
CHARLES CAVAROC,
9v—3f 30, rue Bienville

EN magasin et à vendre par le soussigné:
450 barriques vin rouge.
10 barriques vin rouge vieux, 30 do vin Bergasse.
75 barils vin blanc, 34 barriques vin blanc.
15 demi barriques vin blanc 1846
200 caisses vin rouge; 11 caisses seringues.
125 caisses abricots à l'eau de vie, 100 do cerises do.
50 do prunes do, 25 do prunes do.
24 do de 602 boîtes sardines
175 paniers huile d'olive, 12 bouteilles.
50 do do 24/2 do
50 mailles véritables mouchoirs des Indes
CHARLES CAVAROC,
9v—3 30, rue Bienville.

VINS—80 barriques vin Bergasse,
100 paniers huile vraie
50 barriques vin rouge pour familles,
25 barils vin blanc bon cru,
8 1/4 Cognac vrai raiment,
30 barils Porto-wine,
50 caisses de vin rouge vrai Château Léoville 1845.
100 do do ordinaire,
60 milliers bouchons demi fins,
12 compagnes eau d'oranger triple,
12 do eau de rose do,
A vendre par L. MAJESTE,
30 dec—6 60, Vieille Levée.

REÇU par l'Attica, de Bordeaux—80 barriques vin rouge ordinaire,
20 barriques vin rouge vieux,
200 1/4 boîtes truffes,
200 1/2 et 1/4 boîtes pâtés assortis.
30 barils vin blanc.
A vendre par JEAN FISSE,
5jv enc. St Pierre et Royale

SARDINES à l'huile—100 caisses de la marque S. Guillouz, à vendre par BRUGUIERE & Co.,
9, Bienville

TABAC en feuilles—45 balles pour enveloppes, de qualité supérieure, à vendre par
BRUGUIERE & Cº,
6 jan 9, Bienville

Charbon—Charbon.

200 BOUCAUTS charbon anthracite, en magasin No 77, rue de la Douane, City Coal Yard. 200 boucauts de Pittsburgh, arrangé expressément pour les habitations.

200 boucauts Cannel anglais supérieur au plus bas prix du marché, en lots convenables aux acheteurs. Charbon de Pittsburgh par chargement 5 jan

TAPIS, TOILE CIREE, &c.

RECEMMENT reçus des manufactures anglaises et américaines:
Tapis tapisseries en velours et Bruxelles;
Tapis 3 plis, de Bruxelles, Ingrain et Venitien.
Rideaux en drap, toiles, etc. Couvertures de table, planos, etc., tapis pour escaliers et salons.
Tapis en toile cirée, de 3 à 24 pieds de large, de tout genre.
Lesquels sont offerts en vente aux plus bas prix par A. BROUSSEAU & Cº,
5 jan—ab 23, Chartres

AUX AGENTS DE STEAMBOATS—Le soussigné a en magasin des souffles de seconde main, en très bon ordre, et à vendre à des prix modérés. S'adresser à JOSEPH MITCHELL,
16 juill—1f 38, Poydras

Vins et Liqueurs pour familles.

25 barriques vin St-Julien Médoc.
20 barriques vin Cantenac Médoc.
10 barriques vin Chateau Margaux,
12 do do do Lafite,
20/2 do do do Haut-Brion, Pape Clément,
20 do do do St-Julien,
20/2 do do do blanc Ht-Sauterne,
130 caisses vin Cantenac Médoc,
75 do do Léoville,
50 do do Chateau Margaux,
20 do do Château Latour,
20 do do Gruau Larose,
20 do do Haut Brion,
24 do do 24/2 bout. do,
150 do do vin blanc Haut Sauterne,
50 do do 24/2 bout do.
10 1/4 pipes vin Madère London Particular,
50 douzaines vieux Oporto,
25 do vin du Rhin,
40 do do St Georges,
25 caisses absinthe suisse Ed. Pernod,
25 do do de Verna & Lecoultre,
12 do kirschwasser do,
200 paniers anisette superfine,
10 douzaines curaçao extra superfin,
12 do liqueurs superfines assorties,
10 do marasquin superfin,
12 1/4 pipes vieux cognac 1815,
25 douzaines vieux rhum de la Jamaïque,
20 do do Sherry wine.
A vendre par FERBOS FRERES
6 janv—1m Nos 247 et 249 rue Royale, enc. Du Maine,

EN débarquement du navire Attica, de Bordeaux, 600 boîtes, 1300 demi-boîtes sardines à l'huile,
1000 quarts boîtes,
100 boîtes et 500/2 boîtes cèpes à l'huile,
100 boîtes royans à l'huile,
10 douzaines bouteilles sauce aux tomates,
50/2 boîtes cailles et marrons truffés,
1000/2 do conserves de manne
A vendre par FERBOS FRERES
6 janv—1m Nos 247 et 249 rue Royale, enc. Du Maine,

Linge fait! Linge fait!

Assortiment complet de linge fait de Mode, en magasin, No. 34, rue des Magasins, pour être vendu immédiatement à des prix sans précédents.

ALFRED MONROE & Co., 34, RUE MAGASINS.

AVANT en main un IMMENSE ASSORTIMENT DE LINGE FAIT et désirant le réduire autant que possible avant la fin de la saison, ils ont mis leurs prix très bas afin d'appeler l'attention de ceux qui désirent acheter. Venez examiner l'assortiment et les prix, et vous serez obligés de profiter de profiter de l'occasion. ALFRED MONROE & Cº,
4jv—1m 34, Magasins

Habillements et Habits en drap fin, meilleur marché que jamais.

NOUS avons environ mille habillements et habits de drap de plus qu'il ne nous faut, que nous vendrons à bas prix pour satisfaire les plus économes. ALFRED MONROE & Cº,
4jv—1m 34, Magasins

Pardessus! pardessus!

Vente à Grand Rabais.

PARDESSUS couverte, pardessus en drap pilote, pardessus en drap Whitney, toute espèce de pardessus peut être maintenant acheté à des prix plus bas qu'il n'a jamais été offert à la Nlle Orléans. ALFRED MONROE & Cº,
4jv—1m 34, Magasins

REÇU par l'Andover, de Bordeaux, et à vendre, une facture de:
Cèpes à l'huile en 1/2 boîtes,
Truffes pures en 1/2 boîtes,
Petits pois en 1/2 boîtes,
Pâtés truffés en 1/1, 1/2 et 1/4 de boîtes;
Sardines à l'huile en 1/1, 1/2 et 1/4 de boîtes;
Fruits au jus, en bouteilles, à vendre chez
J. E. LOREILHE,
6 jan Encoign Royale et Douane.

VIN DE PORTO—20 caisses vin de Porto de Burgmeister, très vieux, à vendre par
THOMAS PINET & Co.
9janv 29, rue Conti

CERISES A L'EAU DE VIE—100 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par
THOMAS PINET & Co.
9janv 29, rue Conti.

EAU DE VIE—100 futailles eau-de-vie, Propriétaires Unis, 50 futailles eau-de-vie Armagnac, en 1/2, 1/4 et 1/8 de pipes pâle-foncé, à vendre par
THOMAS PINET & CO,
6 janv 29, rue Conti

EAU DE VIE—25 et 10/8 eau-de-vie Pinet Castillon & Co. 1831; 10/4 et 5/8 do do 1836; 10/4 do de 1844; 10/8 et 10/8 do do 1850, à vendre par
THOMAS PINET & CO.,
6 janv 29, rue Conti

EX Attica—15/4 eau de vie Pinet Castillon & Cº, 1850;
10/4 eau de vie Duperron, à vendre par
THOMAS PINET & Cº,
29, rue Conti

TRUFFES—PETITS POIS—1,000 1/2 boîtes truffes; 3000 1/2 boîtes petits pois de Nantes, à vendre par THOMAS PINET & Cº,
6jv 29, rue Conti

VIN ROUGE—50 barriques vin rouge St-Julien et St-Estèphe, à vendre par
THOMAS PINET & Cº,
29, rue Conti

VIN BLANC—150 caisses vin blanc Haut Sauterne à vendre par THOMAS PINET & Cº
6jv 29, rue Conti

MAGASIN avec étagères et comptoir à louer. S'adresser, 115, Vieille Levée. 1 jan 3

Bottes, Souliers et Brodequins.

300 caisses en débarquement des navires Isaac Cooly, Forest Prince, Antelope et Suffolk, à vendre à bon marché par JOHN M. GOULD & Cº,
6 jan 8, rue des Magasins

Chapeaux—Chapeaux.

En débarquement du navire Pacific et en magasin—Un grand assortiment de chapeaux de soie, castor, laine, anglais et américains, à vendre à des prix modérés par J. M. GOULD & Cº,
6 jan 8, rue des Magasins

SPIRITUEUX ET PERTIERS. P. LAPORTE.

Rue de Chartres, 74, entre Bienville et Conti.

C'EST [illegible] informer ses acheteurs et le public, qu'il vient de recevoir par divers navires, l'assortiment le plus complet qu'il ait encore eu dans son magasin [illegible].

[illegible] HUILE—En débarquement du navire [illegible] de Marseille:
[illegible]
LOISON & SILVESTRE,
[illegible] 24, rue de la Douane.

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 13 JANVIER 1852
Un Songe d'une Nuit d'Eté,
Opéra en 3 actes, de A. Thomas.
On commencera à 6 3/4 heures

Au premier jour,
LES MONTENEGRINS,
Opéra en 3 actes.

Théâtre des Variétés.

LUNDI, 12 JANVIER 1852.

Le spectacle commencera par la comédie de *Daughter of the Stars*,—Suivi par [illegible] Hetty, et sera terminé par la comédie *The Post of Honor*.

Les portes seront ouvertes à 6 1/2 heures et le spectacle commencera à sept heures précises.

Loges et parquets 75 cents, secondes [illegible] cents, galeries 25 cents.

BENEFICE DE M. NEAFIE.

Son engagement au Théâtre St Charles se termine par son Bénéfice

Lundi, 12 du courant.

Pour cette occasion, le spectacle se composera de la tragédie nouvelle de

HAROLDE,

The Merchant of Calais.

Distribution des rôles de Harolde

Harold, M. Neafie—Valmonde, M. Perry—[illegible] M. Lunge—Bertrand, M. McGrath—Le Roi, M. Stone, etc—Eleanor, Mme Stuart, Rosamond M[illegible] Ryner, &c.

Nota—La dite tragédie n'a été représentée que deux fois à Richmond (Va) où elle a obtenu le plus grand succès et a mérité l'éloge tant du public que de la presse de cette ville.

A ce qui précède sera ajouté d'autres attractions qui seront énumérées dans les affiches du jour.

BAL DU GLOBE.

Encoignure St-Pierre et St-Claude.

Le public est informé que l'ouverture de cette belle salle a eu lieu SAMEDI 3 du courant, et qu'il y aura un BAL MASQUE qui continuera pendant toute la saison d'hiver.

Des affiches placées à toutes les encoignures dans tous les endroits publics, feront connaître les jours où les bals seront lieu.

Un orchestre choisi, sous la direction d'un habile chef, exécutera les valses, polkas et contredanses les plus modernes.

Dans un salon près de la salle, se trouvera une buvette où toutes les meilleures liqueurs et rafraîchissemens seront servis. Aussi—un restaurant placé sous la direction d'un excellent cuisinier.

Des officiers de police nommés par la ville préserveront la paix et le décorum pendant toute la soirée.

Personne ne sera admis dans [illegible] armes. S. VIOSCA.

Un Gran Baile Masqué.

Sera donné à la SALLE DE L'ARMORY, LUNDI, 26 janvier 1852, au GRAND CONSEIL MAÇONNIQUE, au bénéfice de la caisse de secours de la TRES VENERABLE GRANDE LOGE de l'Etat de la Louisiane.

Et sous la direction des personnes ci-après nommées—
John McKee, F. Calongne,
J. H. Hardy, G. W. Race,
S. O. Nelson, A. Fernandez,
J. Sheffer, E. Forest,
C. Gardiner, A. Brune,
S. A. Ogier, F. Sancho.

COMITE D'INVITATION
S. Herriman, B. Bienfield,
J. T. Pemberton, R. P. Voorhies,
M. W. Perkins, J. Gerling,
E. Burnett, A. Delmonte,
V. Blake, J. Laudon,
J. L. Werner, A. Dustan.

Le prix des billets pour un cavalier et autant de dames qu'il voudra inviter, sujet à l'approbation du comité d'invitation, est fixé à $5 piastres.

Le public est informé que les billets sont personnels et qu'ils ne pourront être transférés. On pourra se procurer des billets dans les principaux magasins de musique et de librairie.

On peut obtenir des billets d'invitation de dames en s'adressant à Edw. Barnett, grand secrétaire, rue Canal, 31.

N. B. Aucun billet ne sera vendu à la porte le soir du bal. 10déc

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1852.

UNE élection par les actionnaires pour dix directeurs, aura lieu à la maison de banque, No 16, rue St-Charles, le lundi, 2 février prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
9 jan G. A. FRERET, caissier.

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1852.

LES Actionnaires de cette institution sont par la présente notifiés que l'élection annuelle des Directeurs aura lieu à la maison de Banque le lundi 26 du courant, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M.
7jv R. M. DAVIS, Caissier

Banque des Négocians et des Artisans.

Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1852.

LA Direction de cette Banque a ce jour déclaré un dividende de quatre pour cent sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires de la ville à dater du lundi 12 du courant, et aux actionnaires de New-York, à dater du 1er février prochain.
6jan—7 G. CRUZAT, caissier.

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

31 décembre 1851.

L'ELECTION annuelle de trois directeurs, par les actionnaires, pour le terme d'un an, aura lieu le mardi, 3 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.
Par ordre de la Direction
1er janv D. F. OUEX, caissier

Compagnie d'Assurance des Négocians.

Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1851.

L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu au bureau de la compagnie le lundi 12 janvier 1852, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. JOHN PEMBERTON,
31 déc Président

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1851.

L'ELECTION annuelle de treize directeurs pour les actionnaires aura lieu au bureau de la dite Banque le lundi, 2 février prochain.
Par ordre, EUG. ROUSSEAU, Caissier
31déc—6v2N

Bureau de l'Agence de la Compagnie d'assurance mutuelle du Soleil.

Nouvelle Orléans, 13 décembre 1851.

LE dividende pour 1851 sur les scripts de cette compagnie seront payés à ce bureau.
15 déc—1m L. MATHEWS, agent.

Banque des Négocians et des Artisans.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1851.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette institution aura lieu au local de la Banque, le lundi, 26 janvier prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi. G. CRUZAT,
27déc—10 caissier

Bureau du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1851.

AVIS—L'élection annuelle des directeurs de cette compagnie pour l'année suivante, aura lieu à ce bureau le lundi, 12 janvier prochain, entre dix heures A. M. et deux heures P. M.
Par ordre de la direction.
CHARLES BAQUIE,
12 déc—30 Secrétaire

Fdo de FUENTES. J. CHALARD.

FDO DE FUENTES & CO.

Négocians Commissionnaires.

IMPORTATEURS DE VIN DE BORDEAUX, EAUX DE VIE ET DE CIGARES DE LA HAVANE, ETC.

20dec—6m 20, Vieille-Levée.

AVIS.

Aux Fashionables.

AUX MAGASINS D'ALBERT & TRICOU, Rue de Chartres, 37, et encoignure Royale et St Louis.

Les premiers chapeaux mode d'automne de Paris viennent d'être reçus

Ainsi qu'un large et bel assortiment de chapeaux et casquettes de fantaisie, pour enfans de tout âge et jeunes gens.

Aussi—Chapeaux d'amazone, pour dames

Capotes en castor gris et noir, pour dames.

Le tout confectionné sous la surveillance de [illegible] M. J. J. Albert.

ADL. Z. CAVELIER L. F. MAXENT
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale No. 169.

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que [illegible] sous la raison de A. & Z. CAVELIER, et qu'ils sont [illegible] des vins de C. C. Haut Brion, La [illegible] ques et en caisses.

VIN BLANC—58 demi barriques [illegible] du navire Medemeh, de Bordeaux, à vendre par CAVELIER & MAXENT
10déc 169, rue Royale

VIN ROUGE—60 barriques bon ordinaire, en débarquement du navire Medemeh, de Bordeaux, à vendre par CAVELIER & MAXENT
10déc 169, rue Royale

A LOUER.

Les magasins suivants, faisant partie de la bâtisse St Louis—

Le magasin situé rue Royale, à gauche de l'entrée de l'hôtel St-Louis.

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit

Le magasin situé rue St-Louis, précédemment occupé comme bureau de la salle de bal.

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit, du côté le plus proche de la rue de Chartres.

S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS
25 oct

A LOUER—Un Magasin No 47, Front Levée, entre Hôpital et Quartier—DEUX MAGASINS rue Galanis, entre Hôpital et Quartier. S'adresser à ALEX. BONNEVAL,
Lettre C Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.

A LOUER—Une jolie maison de maître, composée de cinq pièces, cour et [illegible], située rue du [illegible], entre Urquhart et Great [illegible] municipalité. S'adresser à
PAUL LACROIX, 1 Toulouse

Bottes, Souliers et Brodequins.

[illegible] caisses en débarquement des navires Alleghany, Tremountain et Rainbow, ensemble avec un bel assortiment en magasin, à vendre par G. W. DUNBAR,
5, Magasins

**BOTTES POUR LA BOUE, Brodequins russes, Chapeaux communs et en laine, à vendre par FRONT & Co,
20déc 16, Magasins

Bottes, Souliers et Chapeaux.

2000 caisses maintenant en magasin, formant un assortiment complet convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre par J. HOBBS & Co.,
Successeurs de R. O. Hobbs,
22 déc 8, rue de la Douane

CHAUX DE THOMASTON—2,000 barils chaux de pierre de Thomaston, en débarquement et à vendre par THS. BLOIS & Cº
30déc 91, rue des Magasins

CIMENT—800 barils ciment hydraulique de Rosendale, en débarquement et en magasin, à vendre par THS. BLOIS & Cº,
31déc 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU—40,000 anglaises;
35,000 Pittsburg,
20,000 Pensacola, vendre par THS. BLOIS & Cº,
30déc 91, rue des Magasins

MIEL—25 barils de Cuba, qualité supérieure, en débarquement du brick Adams Gray, et à vendre par S. DE VISSER & Cº
30déc 96, Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné:
30 caisses absinthe suisse, directe importation, marque de Y. & L. et E. Pernod;
40 do kirsch do do;
130 paniers genièvre;
20 caisses eau verte;
70 do eau de Dantzick;
20 do crème de thé;
100 do bitter et peppermint;
250 do liqueurs assorties fines;
100 do do surfines;
150 do do superfines;
130 do do extra fines;
200 do cerises petits et grands modèles;
50 do marasquin do do do,
50 do absinthe de diverses marques,
30 do kirsch do do,
30 do fruits à l'eau-de-vie;
50 do vin ordinaire;
500 paniers anisette fine;
170 do do surfine;
130 do do superfine;
100 do do extra fine;
40 barils whiskey Bourbon et Monongahela;
25 barriques vin rouge pour famille;
[illegible]
18 sep rue St-Louis, [illegible] F. [illegible]

R [illegible] 60 dozaines, en magasin [illegible]
E. A. HART & Co.

[illegible]